

# Rapport de gestion

---

de la Municipalité d'Épalinges





# Rapport de la Municipalité au Conseil communal d'Épalinges sur sa gestion pendant l'année 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2025.

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.*

## La commune en chiffres

9914

habitants au total  
résidences principales

2630

utilisateurs  
de COMMUNEapp

30,8 %

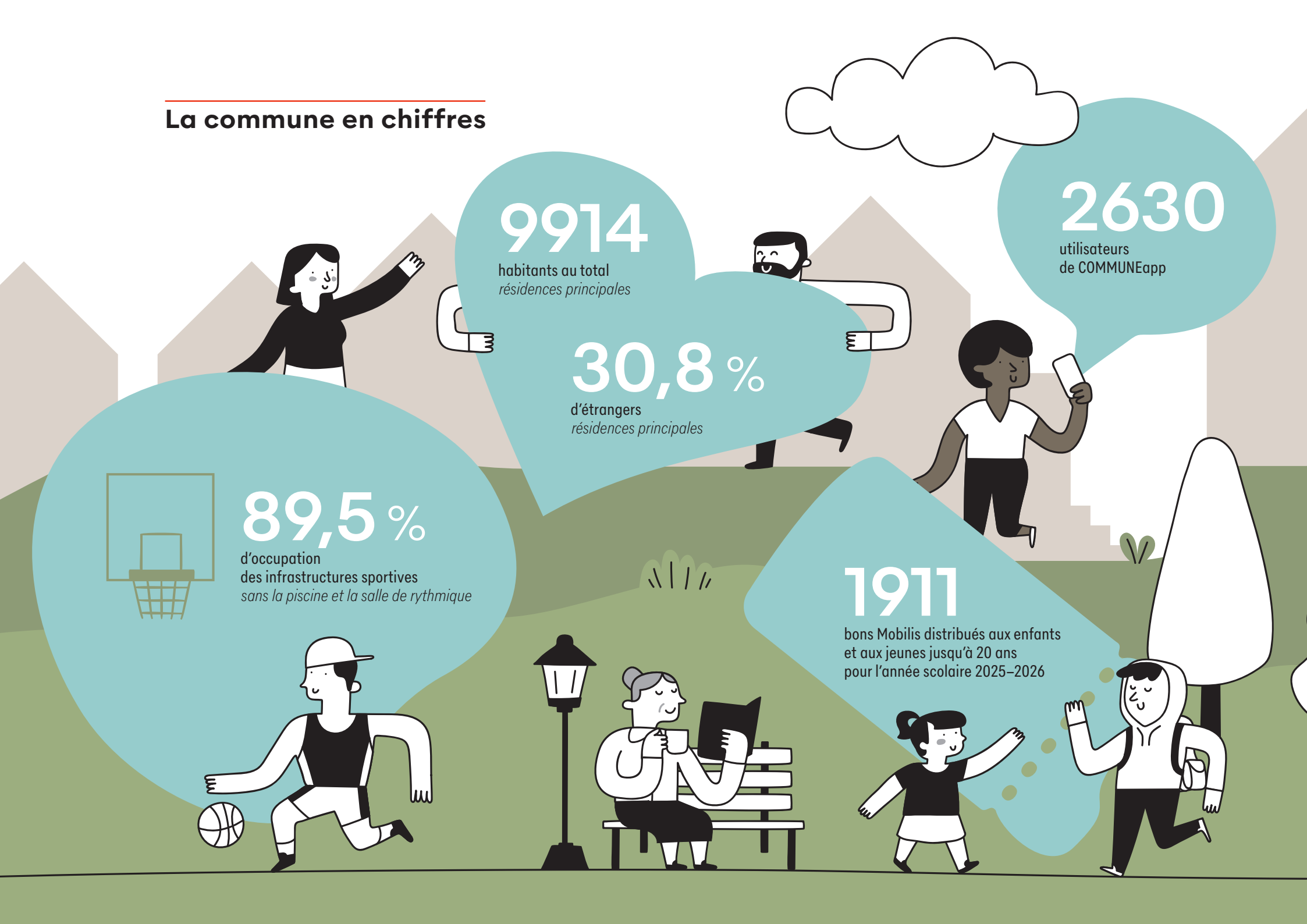
d'étrangers  
résidences principales

89,5 %

d'occupation  
des infrastructures sportives  
sans la piscine et la salle de rythmique

1911

bons Mobilis distribués aux enfants  
et aux jeunes jusqu'à 20 ans  
pour l'année scolaire 2025-2026



56

collaborateurs (48,7%)  
chiffres concernant  
les contrats  
en CDI et CDD



59

collaboratrices (51,3%)



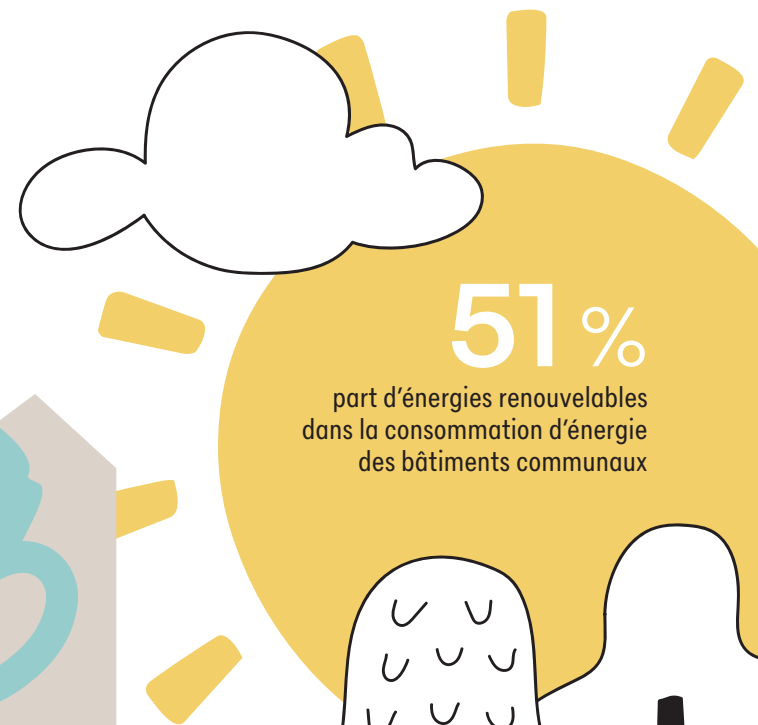
1<sup>ère</sup>

place au Minergie-Rating  
national 2025



51%

part d'énergies renouvelables  
dans la consommation d'énergie  
des bâtiments communaux



20 797

repas servis au réfectoire par an

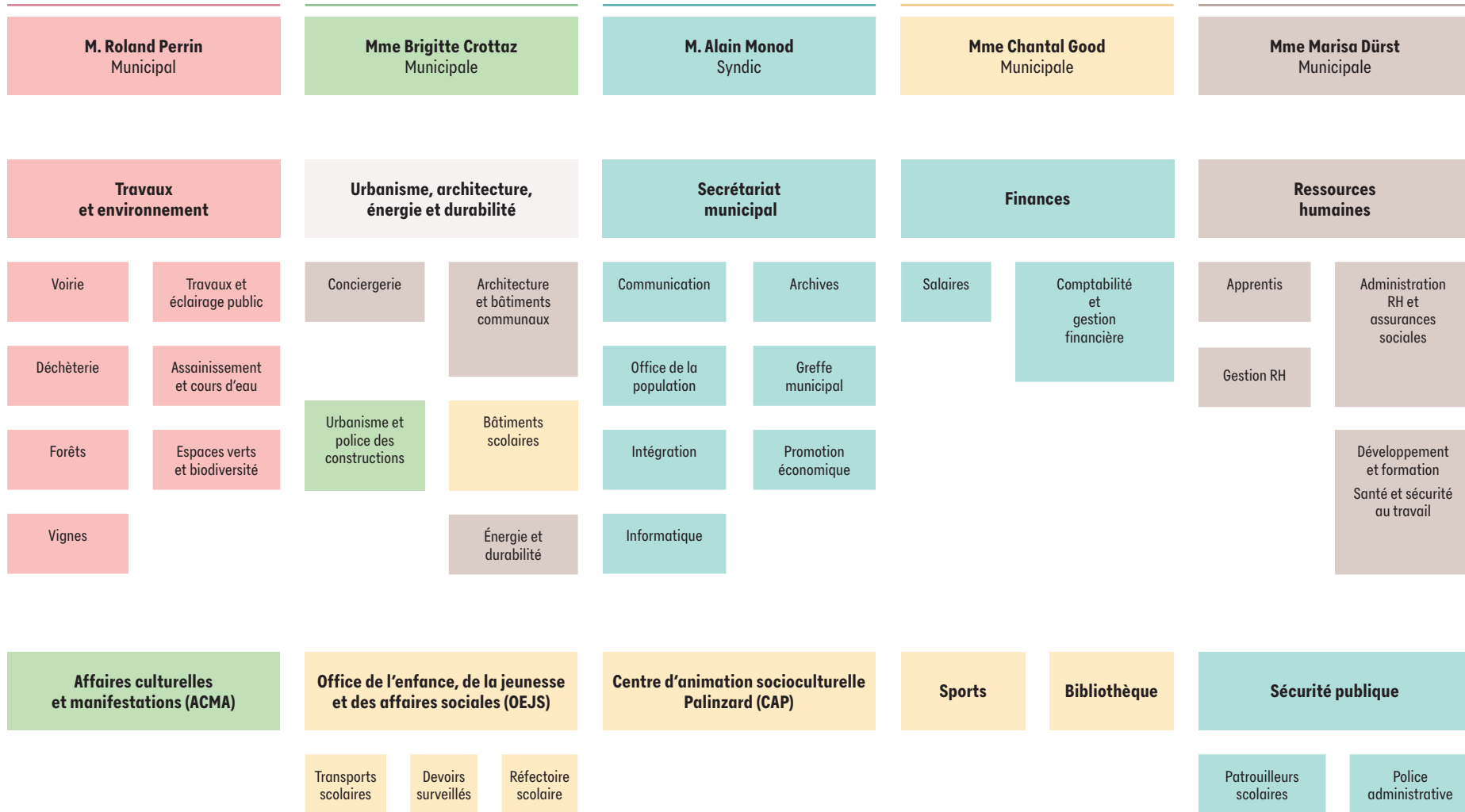


47,5%

taux moyen de participation aux votations



# Organigramme de l'Administration communale



Conseil communal .....	pp. 6–9
Municipalité .....	pp. 10–13
Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication .....	pp. 14–27
Travaux et environnement .....	pp. 28–37
Urbanisme, culture .....	pp. 38–45
Affaires sociales, animations socioculturelles, enfance et jeunesse, écoles, bâtiments scolaires, sports .....	pp. 46–55
Énergie, mobilité, durabilité, bâtiments, ressources humaines .....	pp. 56–65
Relations intercommunales et relations externes .....	pp. 66–67
Annexes .....	pp. 68–73
Glossaire .....	pp. 74–75

# Conseil communal

## Bureau du Conseil communal

<b>Président</b>	François PURICELLI (PLR)
<b>1<sup>re</sup> Vice-présidente</b>	Fabienne BRIDE (PS)
<b>2<sup>e</sup> Vice-président</b>	Patrick EERDMANS (Vert'libéraux)
<b>Scrutateurs</b>	Pierre BOREL (PS) Michael Bogomil KOHLBRENNER (Les Vert.e.s)
<b>Scrutateurs suppléants</b>	Philippe KOCH (UDC) Bernard THONNEY (PLR)
<b>Secrétaire</b>	Fabienne GHEZA
<b>Secrétaire suppléante</b>	Laurence SIMONETTI

## Commission des finances

<b>Président</b>	Sandy WARTH (PLR)
<b>Membres</b>	Corentin BINAMÉ (PS) Michael CROTTAZ (PS) Yves FAUTH (UDC) Nicolas GAROFLID (Vert'libéraux) Richard GOLAY (Les Vert.e.s) Paul HABFAST (Les Vert.e.s) Fabien LOI ZEDDA (PLR) Marc VERAGUTH (PLR)
<b>Suppléants</b>	Muriel CUENDET SCHMIDT (PS) Christian GUEX (UDC) Claude MATTER (PLR) Paola PACHE (Vert'libéraux) Cosette PERFECT (PLR) Patrizia VINCIGUERRA (Les Vert.e.s)

## Commission de gestion

<b>Présidente</b>	Vânia LUIS FRANCISCO (PLR)
<b>Membres</b>	Stéphane BRUNEAU (Vert'libéraux) Marco CAFFARO (PS) Anne-Marie FISCHER (UDC) Brigitte GUEX (Les Vert.e.s) Fabienne GUIGNARD (PLR) Yves MORCAUT (PLR) Chloé RESTAURI (PS) Laoreta ZILI (Les Vert.e.s)
<b>Suppléants</b>	Fanny BURKI (PS) Cyril DURUZ (Les Vert.e.s) Laetitia KULAK (PLR) Manon REIST (Vert'libéraux) Christine VON SIEBENTHAL (UDC)

## Séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal se déroulent à la Salle des spectacles. Durant l'année, les conseillers communaux ont participé à six séances.

### Séance du mardi 11 février 2025

- Rapport n° 01/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Julian Pidoux intitulé « Soutenir la communication des associations et des clubs avec un réseau performant de panneaux d'affichage libre »
- Préavis n° 02/2025 — Remplacement du faux plafond et mise aux normes des luminaires des salles de gymnastique de la Croix-Blanche

**Séance du mardi 25 mars 2025** — La séance a été annulée.

### Séance du mardi 20 mai 2025

- Rapport n° 03/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Agir pour limiter la fracture numérique »
- Préavis n° 05/2025 — Collège de la Croix-Blanche et garderie Le Jars'din — Demande d'un crédit de construction pour les travaux d'isolation du sous-sol et de ventilation passive et protection solaire des combles

### Séance du mardi 17 juin 2025

- Préavis n° 07/2025 — CISTEP (Commission intercommunale de la STEP de Vidy) — Adoption des comptes 2024
- Comptes 2024
- Préavis n° 08/2025 — Piscine du complexe scolaire de Bois-Murat – Demande de crédit d'étude pour la rénovation
- Préavis n° 09/2025 — Rapport de gestion 2024
- Préavis n° 10/2025 — Acquisition du bien-fonds RF (registre foncier) n° 354 — Chemin des Geais

### **Séance du mardi 16 septembre 2025**

- Préavis n° 06/2025 — Législature 2026–2031 — Traitement, indemnités et vacations de la Municipalité et ajustement des indemnités du Conseil communal
- Rapport n° 12/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Fabienne Bride intitulé « Détection et soutien des enfants-aidants, sensibilisation à cette problématique aux professionnels du parascolaire et à la population »
- Rapport n° 13/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de M. Thierry Sprunger intitulé « Améliorer la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal en matière financière »
- Préavis n° 14/2025 — Groupement forestier intercommunal Mèbre-Talent — Adoption des statuts
- Préavis n° 16/2025 — Rénovation de la cuisine de l'Auberge communale et la création de vestiaires pour le personnel de l'Auberge — Demande d'un crédit de construction
- Préavis n° 17/2025 — Arrêté communal d'imposition pour l'année 2026

### **Séance du mardi 4 novembre 2025**

- Préavis n° 11/2025 — Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021–2026
- Budget 2026
- Rapport n° 18/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Améliorer la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale en améliorant l'offre parascolaire »
- Rapport n° 19/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst intitulé « Épalinges, commune amie des enfants »
- Rapport n° 20/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Félix Schmidt intitulé « Assainissement énergétique des bâtiments »
- Rapport n° 21/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Morgan Bride intitulé « Renforcement de l'inclusion des personnes LGBT+ dans notre commune »

### **Séance du mardi 9 décembre 2025**

- Rapport n° 24/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Pour qu'Épalinges obtienne le label commune en santé »
- Rapport n° 25/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Julian Pidoux intitulé « Pour la mise en place d'un programme de prime à la réparation »
- Rapport n° 26/2025 — Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Eerdmans et Mme la Conseillère communale Soisic Boulad intitulé « Près de 800 chiens enregistrés à Épalinges, à quand un parc à chiens ? »
- Préavis n° 27/2025 — Adoption du budget 2026 de la CISTEP

## Statistiques des votations et élections

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
03.03.2024	<b>Votations fédérales</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative pour la responsabilité environnementale</li> </ul>	5515	2313	41,94 %	Refusée
28.09.2025	<b>Votations fédérales</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Refusé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi sur l'e-ID (LeID)</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Acceptée
	<b>Votations cantonales</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 01, objet : initiative populaire « Sauvons le Mormont » et son contre-projet</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suffrages initiative</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Refusée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suffrages contre-projet</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Accepté
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suffrages question subsidiaire</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Contre-projet
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 02, objet : quorum pour les élections communales et cantonales</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Acceptée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 03, objet : droits politiques des étrangères et étrangers</li> </ul>	5502	2907	52,74 %	Refusée
30.11.2025	<b>Votations fédérales</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »</li> </ul>	5497	2624	47,74 %	Refusée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »</li> </ul>	5497	2624	47,74 %	Refusée
	<b>Votations cantonales</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 01, objet : pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et les conseillers aux États</li> </ul>	5497	2624	47,74 %	Acceptée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 02, objet : droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement</li> </ul>	5497	2624	47,74 %	Refusée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>N° 03, objet : initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »</li> </ul>	5497	2624	47,74 %	Refusée

# Municipalité

## Présidence

Présidence : Alain Monod, Syndic

Vice-présidence : Roland Perrin (jusqu'au 30 juin 2025)  
Chantal Good (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025)

## Répartition des dicastères et suppléances

### **Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication**

Alain Monod, Syndic / Suppléant : Roland Perrin

### **Travaux et environnement**

Roland Perrin / Suppléante : Marisa Dürst

### **Urbanisme, culture**

Brigitte Crottaz / Suppléante : Chantal Good

### **Affaires sociales, animations socioculturelles, enfance et jeunesse, écoles, bâtiments scolaires, sports**

Chantal Good / Suppléant : Alain Monod

### **Énergie, mobilité, durabilité, bâtiments, ressources humaines**

Marisa Dürst / Suppléante : Brigitte Crottaz

## Séances

La Municipalité a tenu 45 séances, dont deux extraordinaires.

Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la commune au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

## Délégations permanentes de la Municipalité

### Alain Monod, Syndic

- au secteur Est de Lausanne Région
- à la commission Promotion économique de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise et à sa commission Stratégie
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Fondation Épalogements
- au comité de l'Association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au comité de pilotage VIDIS 20–25 (Vision intégrée de la défense incendie et de secours 2020–2025) – (président)
- au comité directeur de la PCi (Protection civile) de Lausanne-District
- à l'Assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission communale de police (président)
- à la commission des naturalisations de la Municipalité

### au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV) :

- au comité de l'UCV
- au groupe des Villes de l'UCV
- à la commission consultative cantonale en matière de défense incendie (CCDIS)
- à la commission cantonale de circulation routière
- à la commission consultative cantonale de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC)
- à la commission cantonale du logement
- en remplacement et autres séances pour l'UCV

### Chantal Good, Conseillère municipale

- au conseil d'établissement scolaire d'Épalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'Association pour l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE)
- à la commission Formation emploi jeunes de Lausanne Région
- à la commission Enfance de Lausanne Région
- à la commission Seniors de Lausanne Région
- à la commission Activités sportives du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission de gestion de la société Biopôle S.A.
- à la Fondation Épalogements
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- au Centre sportif de Malley S.A.
- à l'Assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à Pro Familia Vaud

**Roland Perrin, Conseiller municipal**

- à la commission intercommunale de la STEP (Station d'épuration des eaux de Lausanne), Vidy (CISTEP)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- au Conseil d'administration de Gedrel
- à la commission intercommunale des Services industriels (SiL)
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'Assemblée générale de la CGN (Compagnie Générale de Navigation)
- au Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent (président)
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'Association Jorat parc naturel (délégué)
- au Conseil des 50 de l'UCV
- à l'Assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

**Brigitte Crottaz, Conseillère municipale**

- au comité de l'École de musique d'Épalinges
- au bureau exécutif du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à la commission Prévention et dépendances de Lausanne Région
- au conseil de la fondation de la Coopérative du logement à but social (CLE), Épalinges
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- à la société EPAREN S.A. (secrétaire)

**Marisa Dürst, Conseillère municipale**

- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à l'Assemblée générale de Gedrel
- à la commission Transports de Lausanne Région
- à la société EPAREN S.A. (présidente)

**Pierre Jolliet, représente la Municipalité par délégation :**

- au conseil de la Fondation Le Relais

## Commissions municipales

**Commission d'intégration des étrangers**

Marisa Dürst, Municipale

**Commission d'urbanisme**

Présidence de Brigitte Crottaz, Municipale

**Commission de culture et d'animation**

Présidence de Brigitte Crottaz, Municipale

**Commission de la communication digitale**

Présidence d'Alain Monod, Syndic

**Commission de la mobilité**

Présidence de Marisa Dürst, Municipale, Alain Monod, Syndic, et Roland Perrin, Municipal

**Commission de salubrité**

Présidence de Brigitte Crottaz, Municipale

**Commission du Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEED)**

Présidence de Marisa Dürst, Municipale

## Règlements communaux

En 2025, la Municipalité a validé l'adoption du nouveau règlement relatif au réfectoire scolaire, qui remplace l'ancienne version.

## Registre civique

L'Administration communale a veillé à maintenir régulièrement à jour le registre des électeurs. Elle a ainsi accordé une attention particulière à l'inscription d'office des citoyens remplissant les conditions légales, tout en procédant à la radiation des personnes qui ne satisfaisaient plus ces critères, notamment celles ayant quitté la commune.

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de 17 initiatives populaires ou référendums (contre 24 en 2024).

Au 31 décembre 2025, Épalinges comptait 6578 électeurs inscrits en matière communale ; 3484 femmes et 3094 hommes, et 5497 électeurs inscrits en matière fédérale et cantonale.

## Octroi de la bourgeoisie

Au cours de l'année, la Municipalité a accordé la bourgeoisie de la commune d'Épalinges à 93 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

### Admissions à la bourgeoisie d'Épalinges par nationalité

Pays d'origine	Nombre de personnes
Allemagne	3
Belgique	5
Espagne	6
Éthiopie	4
France	38
Indonésie	2
Italie	3
Kosovo	1
Brésil	1
Portugal	24
Royaume-Uni	1
Tunisie	2
Lituanie	2
Île Maurice	1

# Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication



**Responsable du dicastère** — Alain Monod, Syndic  
**Suppléant** — Roland Perrin

## Secrétariat municipal

### Missions du Service

- > Planification et organisation des séances de la Municipalité
- > Organisation des votations et élections
- > Gestion des locations des salles et refuges
- > Maintenance du site internet
- > Édition du journal communal *Le Palinzard* et de l'agenda *Sortir à Épalinges*
- > Monitoring du support informatique à l'interne
- > Gestion de la gouvernance documentaire de l'ensemble de l'Administration
- > Conservation et valorisation des archives communales
- > Coordination des actions de la commission d'intégration Suisses-Étrangers d'Épalinges
- > Tenue du registre des habitants

## Greffe

<b>Nombre d'EPT:</b>	5,3
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	5
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

Le Greffe municipal a continué à délivrer de nombreuses prestations à la population et à collaborer avec l'ensemble des Services communaux.

### Cartes journalières dégriffées Commune

Depuis deux ans, la commune met en vente des cartes journalières dégriffées « Commune ». Celles-ci permettent de voyager librement durant toute une journée avec un grand nombre de transports publics (train, métro, bus) et sont délivrées de manière nominative. Les tarifs varient selon la date choisie, avec la possibilité de bénéficier d'un rabais pour les personnes disposant d'un abonnement CFF demi-tarif. Les utilisateurs peuvent également opter pour la première classe, que ce soit avec ou sans demi-tarif.

Cette offre rencontre un réel succès : 988 cartes journalières dégriffées ont été vendues en 2025.

### Premières étapes pour les élections communales 2026

L'Administration communale se prépare activement aux prochaines élections à la Municipalité et au Conseil communal. Le préavis pour les indemnités des élus de la législature 2026–2031 a été soumis à la séance du Conseil communal du 4 novembre. Les démarches auprès de l'imprimeur pour commander les bulletins de vote nécessaires, en coordination avec les délais fixés par le canton, ont été réalisées durant l'année 2025.

En novembre, un communiqué de promotion des élections est paru dans les actualités du site internet de la commune. Les informations ainsi que les dossiers de candidatures ont été envoyés aux partis, et l'arrêté de convocation a été affiché aux piliers publics. Le personnel communal, les jeunes citoyens et les scrutateurs choisis par les partis politiques seront mobilisés pour le dépouillement. Enfin, des séances de coordination ainsi qu'une formation cantonale compléteront cette organisation.

### Révision du Règlement de la Salle des spectacles

La commune a lancé une révision complète du Règlement de la Salle des spectacles afin d'en améliorer la gestion. L'objectif est de simplifier les démarches pour les utilisateurs et le personnel communal, d'harmoniser les tarifs et les conditions de location ainsi que de mettre à jour les règles de sécurité et de clarifier les responsabilités de chacun. Un groupe de travail regroupant plusieurs services communaux a été constitué pour identifier les besoins et les améliorations possibles. Ce projet se concrétisera en 2026.

### Location des salles et des refuges

Le Greffe municipal propose à la location trois refuges à la population, à savoir le refuge du Chaugand, le Four à pain et la Maison forestière, disponibles à différents tarifs. Ces lieux sont adaptés à l'organisation de réunions familiales, de repas d'entreprises ou d'anniversaires. Des salles de réunion sont également mises à disposition des sociétés locales pa-linzardes, des partis politiques et pour les besoins de l'Administration communale elle-même. Dans le nouveau bâtiment D du collège de Bois-Murat, deux nouvelles salles de quartier modernes ont été mises en location pour ces mêmes usagers : les salles D1 et D2.

### Commission d'intégration des Suisses-Étrangers (CISEE)

La commission d'intégration des Suisses-Étrangers (CISEE) s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année afin de préparer différents projets qui aboutiront courant 2026, notamment l'élaboration d'une carte ludique de la commune pour les nouveaux habitants afin de faciliter leur intégration, la création de nouveaux supports de communication et la création d'un logo qui permettra à la commission d'être plus visible pour valoriser la thématique de l'intégration au sein de la commune.



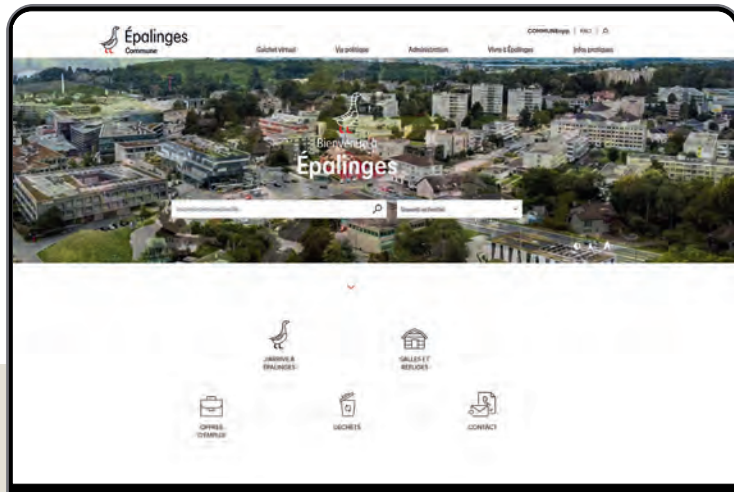
*Salles de quartier du collège de Bois-Murat*

## Communication

<b>Nombre d'EPT:</b>	1,6
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	1
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

Le projet du nouveau site internet a été finalisé en 2025, avec sa mise en ligne en juillet.

Outre les tâches récurrentes, d'autres projets ont été menés à bien cette année, qui seront présentés ci-après.



### Mise en ligne du nouveau site internet

Initié début 2021, le projet de nouveau site internet est arrivé à bout touchant à l'été 2025, avec sa mise en ligne. De nombreuses heures ont été consacrées à ce projet.

En effet, il a fallu gérer les requêtes de l'ensemble de l'Administration communale ainsi que les demandes d'adaptation, assurer l'unité visuelle du site, réviser toutes les pages, choisir les photos d'illustration, organiser les formations des différents contributeurs, assurer la coordination entre les différents prestataires liés au projet. Plusieurs centaines d'emails ont été échangés à ce propos et de nombreuses réunions de suivi ont été organisées. Après quelques ajustements, le site internet fonctionne à présent à satisfaction.

### Le Palinzard et Sortir à Épalinges

En 2025, plusieurs projets liés aux journaux communaux, *Le Palinzard* et *Sortir à Épalinges*, en plus de leur édition, ont été menés, dont notamment :

- mise en place de la possibilité de faire appel à un pigiste pour améliorer la couverture des événements à Épalinges (le pigiste a couvert sept événements durant l'année)
- mise en place d'un nouveau prestataire pour la distribution des deux journaux communaux, à la suite des multiples problèmes liés à la distribution par La Poste
- création d'un guide visuel éditorial pour *Le Palinzard*, en collaboration avec le graphiste d'Imprimés Services
- organisation d'un cours photos pour les contributeurs des deux journaux communaux

### Collaboration fructueuse en interne

De nouveaux processus de collaboration ont été mis en place avec les différents services de l'Administration communale, afin d'améliorer la coordination à l'interne. Ainsi, cette année, un dispositif de collaboration a été instauré avec l'Office des affaires culturelles et manifestations, ainsi qu'avec les domaines de l'énergie et de la durabilité, via une

plateforme collaborative de gestion de projets. C'est par ce biais que transitent désormais les demandes de ces unités, qu'il s'agisse des journaux communaux ou de la diffusion des actualités sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

### Actualités communales

Les actualités sont diffusées via les réseaux sociaux, COMMUNEapp (2630 utilisateurs contre 2330 fin 2024) et le site internet. Désormais, les actualités et les événements de l'agenda sont saisis exclusivement sur l'application communale et automatiquement publiés sur le site internet. Par ailleurs, le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux a augmenté, témoignant de l'intérêt de la population pour les publications communales. Sur Facebook, il est passé de 1800 en 2024 à 1965 à fin 2025 et, sur Instagram, de 814 à 1082. L'audience est majoritairement féminine, principalement âgée de 35 à 44 ans (plus de 60%). Sur Facebook, elle provient surtout de Lausanne (27,3%) et d'Épalinges (23,9%); sur Instagram, d'Épalinges (29%) et de Lausanne (18,8%).

### Production de documents pour la gestion de la Communication

La responsable communication partant à la retraite à la fin de l'année, de nombreuses procédures et documents ont été créés pour faciliter la période de transition :

- procédure liée au processus éditorial du *Palinzard*
- révision de la charte éditoriale du *Palinzard*
- aide-mémoire en lien avec les informations et les actualités communales paraissant dans *Le Palinzard*
- document de processus qualité pour la relecture du *Palinzard*
- procédure liée au processus éditorial du *Sortir à Épalinges*
- révision de la charte éditoriale du *Sortir à Épalinges*
- procédure sur le fonctionnement du nouveau site internet
- révision totale du document à l'intention des contributeurs externes
- document visant à gérer la commande d'articles aux pigistes

## Archives

<b>Nombre d'EPT:</b>	0,7
<b>Nombre de personnes en CDI:</b>	1

En 2025, la gouvernance documentaire a été assurée auprès des services communaux et l'implication dans la collecte ainsi que la valorisation du patrimoine palinzard se sont renforcés.

### Collecte d'un fonds d'archives iconographiques exceptionnel

Grâce à une initiative de collecte d'archives menée auprès de plusieurs habitants, la commune a reçu une généreuse donation : une remarquable collection iconographique de plus de 3000 tirages, soigneusement conservés et référencés par une ancienne photographe professionnelle.

Rassemblant cartes postales anciennes, photographies argentiques, planches-contacts et impressions numériques, ce fonds privé se distingue par son intérêt patrimonial exceptionnel.

Son traitement et sa mise en valeur viendront approfondir la connaissance du passé communal, offrant aux générations présentes et futures une fenêtre précieuse sur l'histoire locale, du début du XX<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Gouvernance documentaire

Le processus de gouvernance documentaire initié auprès de l'Office de la population durant l'année 2024 a été finalisé au début de l'année 2025, permettant une réduction notable de sa charge administrative. Par ailleurs, un important projet pilote est actuellement mené au sein du Service des ressources humaines, en vue d'élaborer un guide d'archivage spécifiquement adapté à ses besoins. Ce guide sera ensuite adapté afin de couvrir l'ensemble des entités de l'Administration et d'ainsi garantir le respect du cadre légal en vigueur.

## Articles dans le journal communal : « Clin d'œil des Archives »

Pour valoriser le patrimoine documentaire de la commune, une collaboration entre les archives et la communication a permis la publication de trois articles historiques dans *Le Palinzard* sous forme de chronique intitulée « Clin d'œil des Archives ». Ces textes sont parus avec les titres suivants : « Entre taupes et mulots » (mars 2025, n° 224), « Une première salle de classe » (juin 2025, n° 225) et « Aux origines de la pomme de terre » (décembre 2025, n° 227). Ces articles de vulgarisation historique abordent des thèmes variés et sont accompagnés, pour chacun, d'au moins un visuel issu des archives.

## Publication des inventaires de la commune en ligne

L'adaptation des inventaires aux normes archivistiques en vigueur et leur migration dans le logiciel AtoM se poursuit. Dans ce cadre, les Archives cantonales vaudoises (ACV) assurent leur soutien technique à la plateforme en ligne [vaud.archivescommunales.ch](http://vaud.archivescommunales.ch) et à la commune.

— Clin d'œil des Archives

### Aux origines de la pomme de terre

Aujourd'hui, d'innombrables plats sont cuisinés avec la pomme de terre. Il serait difficile de s'en passer ; pourtant, son introduction à Épalinges et dans le Pays de Vaud n'est pas allée de soi.

Cultivé dans les Andes depuis plus de 6000 ans, ce tubercule fut introduit en Europe durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par les conquistadors espagnols et les marins anglais. Selon le pasteur veveysan Alfred Cérésola (1842-1915), Berne signale son arrivée en 1584, mais il n'apparaît comme culture de champs dans le Pays de Vaud qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Archives communales d'Épalinges : lettre du 28 février 1795 du bailli Louis de Büren, adressée aux communautés du bailliage de Lausanne.

**Une cohabitation difficile avec le blé**  
Le souverain bernois voit d'un mauvais œil la pomme de terre qui vient peu à peu concurrencer le blé. Certains paysans privilégient sa culture au détriment des céréales pour s'affranchir de la dime. Cette redevance féodale, qui était perçue normalement en nature — environ 9% du rendement brut en céréales dans le Pays de Vaud — représentait en effet de lourdes charges pour les sujets vaudois. La patate était par ailleurs moins résistante au transport et ne pouvait être conservée plus d'une année. Leurs Excellences de Berne (L.E.E.) introduisent donc dès 1741 une dime perçue uniquement en argent, qui freine l'expansion de celle-ci.

Il est possible que la première mention de la pomme de terre à Épalinges date du 26 mars 1775, lorsque la Commune accorde un terrain à Salomon Merillier « au bout de son champ de Pomme de terre proche de chez Jean François Regamey ». À première vue anodine, cette citation dans les procès-verbaux de l'assemblée communale intervient après une disette, entre 1770 et 1771, qui marque un essor pour le tubercule dans le Pays de Vaud.

**Un produit de substitution en cas de famine**  
Marqué par cet épisode, l'agronome et cofondateur de la Société économique de Berne Samuel Engel (1702-1784) signe durant cette période un traité sur la pomme de terre afin de sensibiliser L.E.E. et la population à ses bienfaits. Ce texte contient des conseils en tout genre, notamment sur la façon de l'exploiter pour nourrir le bétail ou de la traiter pour en faire une farine de substitution : « Avec un tiers de farine & deux tiers de pommes de terre, on fait du pain très mangeable ».

Berne reconnaît progressivement la valeur du produit et allège déjà la dime en 1759 et en 1766, mais c'est en 1793 qu'est octroyée une franchise qui diminue fortement l'impôt. Cette mesure tombe au bon moment, car le rendement de la moisson de 1794 est mauvais. Au début de l'année suivante, les autorités, représentées par le bailli de Lausanne Louis de Büren, encouragent alors les communautés du bailliage, dont Épalinges, à « semer et planter au Printemps [...] la plus grande quantité de pommes de terre ».

## Informatique

<b>Nombre d'EPT:</b>	1
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

### Transition informatique vers la commune de Pully

En 2024, la commune a initié un projet de transfert de certaines prestations informatiques vers la commune de Pully. En 2025, le projet d'étude a été clôturé. Celui-ci consistait à dresser un inventaire complet du matériel, de la téléphonie, des applications, des prestataires, des contrats en cours, des badges d'accès ainsi que des projets en cours en lien avec l'informatique palinzarde. Une cartographie complète de l'interconnexion entre les bâtiments a également été réalisée. Cette première phase d'étude a permis une estimation des ressources nécessaires pour une transition complète. Une mise à niveau des infrastructures palinzardes a été entamée. À terme, l'objectif du projet est d'obtenir une infrastructure informatique modernisée, afin de réduire les coûts de maintenance généraux, d'améliorer la sécurité du réseau ainsi que de permettre à l'Administration communale l'utilisation d'outils performants. La mise en œuvre de cette modernisation se poursuivra au cours des prochaines années.

### Assurer le support informatique interne

La société OFISA Informatique S.A. est mandatée par la commune pour assurer la maintenance et la sécurité des infrastructures informatiques et faire office de support informatique pour le personnel communal.

### Interconnexion de la fibre optique

Le projet de transition informatique vers la commune de Pully a permis d'identifier une marge d'optimisation conséquente du réseau communal de fibre optique. Un projet distinct a donc été lancé afin d'interconnecter la fibre optique de la commune de Pully à la commune d'Épalinges. Cela permettra de consolider la sécurité des équipements et de réduire les coûts de maintenance de la fibre exploitée actuellement. Ce projet fera l'objet d'un préavis au Conseil communal courant 2026 pour valider l'investissement nécessaire à son développement.

## Office de la population

<b>Nombre d'EPT:</b>	2,8
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	2
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

L'année écoulée a marqué une étape dans l'évolution des prestations à la population. Plusieurs projets ont été mis en place tant par le canton que par la commune, et des procédures ont été modifiées afin de faciliter les démarches aux administrés.

Désormais, les habitants peuvent effectuer plusieurs démarches en ligne comme les arrivées, départs, changements d'adresse ou renouvellements des permis C.

### Demande de permis C disponible en ligne

Depuis le 2 juin 2025, la commune d'Épalinges a démarré la phase pilote du renouvellement des permis C en ligne. Cette nouvelle prestation permet aux détenteurs de permis C de le renouveler sans se déplacer.

En 2025, 31 personnes ont utilisé cette prestation.

**eDéménagement**

Depuis le 15 octobre 2025, la population palinzarde peut effectuer ses démarches de changement d'adresse directement en ligne, pour autant que les deux communes concernées (arrivée et départ) utilisent cette prestation et sous certaines conditions.

À ce jour, six personnes ont utilisé cette prestation. Le nombre de communes adhérant à eDéménagement étant en constante augmentation, cette prestation devrait voir une expansion au cours des prochaines années et ainsi simplifier le processus de travail interne.

**Gestion des arrivées et départs de l'École hôtelière Lausanne**

La commune d'Épalinges a la particularité de trouver à proximité immédiate de son territoire communal l'École hôtelière Lausanne (EHL). Les étudiants étant nombreux à résider dans la commune durant leurs études, une surcharge temporaire de travail doit être absorbée lors des rentrées scolaires de février et septembre ainsi que lors des départs des étudiants en janvier et durant l'été.

Afin de simplifier ces démarches et en collaboration avec l'EHL, le personnel communal se rend directement sur place afin de procéder à la récolte des documents nécessaires auprès des étudiants.

**Émission des diverses attestations**

La commune émet différents types d'attestations en faveur des administrés, tels que :

- les attestations d'établissement
- les attestations de départ
- les certificats de vie
- les attestations de séjour
- les attestations sur la légalité du séjour

L'évolution de la pratique permet désormais de transmettre ces attestations directement par courriel à la population, en complément d'un exemplaire papier réglementaire.

**Finances****Missions du Service**

- > Tenue de la comptabilité générale, clôture des comptes et établissement des états financiers
- > Élaboration du budget
- > Suivi du plan des investissements pluriannuels
- > Gestion des titres et participations
- > Gestion des liquidités et des emprunts
- > Gestion des débiteurs ; facturations, encaissements, contentieux
- > Gestion des créanciers ; imputations, répartitions, enregistrements et paiements
- > Gestion des salaires ; administration, paiement, suivi des assurances sociales
- > Assurances ; administration et suivi des diverses polices d'assurances
- > Contrôle de gestion ; contrôle budgétaire, suivi du système de contrôle interne, études et analyses financières diverses
- > Service de guichet ; réception, renseignements, paiements et encaissements divers
- > Gestion de la cave à vin ; vente et gestion du stock

<b>Nombre d'EPT :</b>	4,5
<b>Nombre de contrats en CDI :</b>	5

**Reprise de la gestion des salaires**

Au mois de janvier, la gestion des salaires et des charges sociales, jusqu'alors externalisée auprès de la fiduciaire DYN, a été reprise en interne. L'ensemble du processus de traitement des salaires du personnel en CDI, en CDD ainsi que des auxiliaires (personnes rémunérées à l'heure) est désormais assuré en interne, y compris la gestion des assurances sociales.

### **Projet MCH2**

Le projet de modèle comptable harmonisé (MCH2) avance normalement, et environ 55 % de sa conception théorique est finalisée. Un premier contrôle de conformité a été réalisé par OFISA Informatique. La Municipalité a validé la classification fonctionnelle qui lui a été soumise par le Service, après contrôle par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

L'étape suivante consiste à élaborer la table de conversion des comptes par nature (bilan et fonctionnement) ainsi que des comptes des investissements (dépenses et revenus), avant le passage à la phase d'implémentation informatique, entre avril et mai 2026.

Durant cette même période, tous les collaborateurs de l'Administration communale ayant un lien avec le budget et/ou son exécution, ainsi que les municipaux, seront formés à ce nouveau modèle comptable. En effet, le budget 2027, qui sera établi au printemps 2026, sera élaboré selon ce nouveau modèle.

### **Assurance collective contre la maladie**

Sur le plan des assurances, la Municipalité a mandaté la société LOYCO afin de réaliser un appel d'offres dans le cadre d'un marché public, dans le but de remplacer le contrat actuel d'assurance perte de gain maladie auprès de la Vaudoise, qui arrivait à échéance. Au terme de ce processus, la Municipalité a choisi, sur recommandation de LOYCO, l'offre de la Mobilière.

À partir de 2026, la Mobilière sera l'assurance perte de gain maladie de la commune, avec une prime d'assurance en hausse de 30 %.

### **Situation des emprunts**

À la fin 2025, les emprunts à court, moyen et long terme de la commune s'élèvent à CHF 93'791'661.–, contre CHF 87'958'329.– au 31.12.2024, soit une hausse de CHF 5'833'332.–.

Au cours de l'année, cinq contrats d'emprunt ont été conclus auprès de diverses institutions financières ou de communes, à des taux compris entre 0,42 % et 0,71 %. La commune rencontre de plus en plus de difficultés à emprunter sur de très longues échéances (au-delà de 5 ans), en raison de son ratio d'endettement élevé. Sur ces cinq emprunts réalisés au cours de l'année, seule l'institution supplétive LPP a accordé un prêt sur trois ans. Les autres bailleurs de fonds présentaient des échéances d'un ou deux ans.

Les cautionnements s'élèvent à CHF 7'490'000.–, dont CHF 7'340'000.– pour la CLE et CHF 150'000.– pour l'Association de la Maison de Paroisse.

## Échéancier des emprunts à moyen et long termes — situation au 31 décembre 2025

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
07.10.2011	9221.00.054 – AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000	2 500 000														
07.10.2011	9221.00.056 – AXA Leben	1,7500	2 500 000		2 500 000													
07.10.2011	9221.00.058 – Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000			2 500 000												
01.10.2014	9221.00.061 – Postfinance	1,6900	2 500 000				2 500 000											
05.06.2015	9221.00.062 – Pensionskasse Post	0,9800	5 000 000					5 000 000										
05.06.2015	9221.00.063 – AXA Vie SA	0,9000	5 000 000									5 000 000						
03.05.2018	9221.00.064 – Migros-Pensionskasse	1,2500	5 000 000								5 000 000							
19.06.2020	9221.00.065 – C.I.P.	0,4500	5 000 000					5 000 000										
10.02.2021	9221.00.066 – Postfinance	0,7400	5 000 000															5 000 000
15.06.2021	9221.00.067 – B.C.V.	0,6200	4 291 661	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	3 291 653								
18.02.2022	9221.00.068 – SUVA	0,8900	5 000 000											5 000 000				
11.04.2022	9221.00.069 – SUVA	0,9800	5 000 000				5 000 000											
20.01.2023	9221.00.070 – SUVA	1,8800	2 500 000		2 500 000													
20.01.2023	9221.00.071 – SUVA	1,8900	2 500 000			2 500 000												
08.05.2023	9221.00.072 – Postfinance	2,5000	5 000 000															5 000 000
20.10.2023	9221.00.074 – Fondation suppl. LPP	1,9300	5 000 000	5 000 000														
20.10.2023	9221.00.075 – SUVA	2,0200	5 000 000						5 000 000									
28.11.2024	9221.00.077 – Fondation suppl. LPP	1,0500	2 000 000		2 000 000													
28.11.2024	9221.00.076 – Swissquote Bank	0,9500	2 000 000		2 000 000													
18.11.2024	9221.00.076 – Swissquote Bank	0,9500	3 000 000		3 000 000													
04.08.2025	9210.00.001 – Commune de Boudry	0,5000	3 000 000	3 000 000														
03.09.2025	9221.00.078 – Fondation suppl. LPP	0,6200	1 500 000			1 500 000												
30.09.2025	9210.00.001 – Commune de Boudry	0,4500	2 000 000	2 000 000														
01.10.2025	9221.00.079 – Fondation suppl. LPP	0,5800	6 000 000		6 000 000													
20.10.2025	9210.00.001 – Banque Cantonale Neuchâtelaise	0,4200	5 000 000	5 000 000														
<b>Total dette à moyen et long termes</b>		<b>1,190</b>	<b>93 791 661</b>	<b>17 666 668</b>	<b>23 166 668</b>	<b>4 166 668</b>	<b>5 166 668</b>	<b>10 166 668</b>	<b>5 166 668</b>	<b>3 291 653</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>
<b>En % de la dette totale</b>			<b>100,003 %</b>	<b>18,843 %</b>	<b>24,703 %</b>	<b>4,443 %</b>	<b>5,513 %</b>	<b>10,843 %</b>	<b>5,513 %</b>	<b>3,513 %</b>	<b>5,333 %</b>	<b>5,333 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>5,333 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>5,33 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>5,33 %</b>

## 24 | Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication

### Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque cantonale vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est présenté ci-dessous.

### Inventaire des titres au 31 décembre 2025

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2025	Achats	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2025	Valeur vénale 31.12.2025
<b>Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001, 9165.00.002 et 9165.00.003)</b>						
<b>Compte 9153.00.000</b>						
24 Actions nom. CRIDEC	24 000		1		1	pm
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500		1		1	pm
8000 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8000		1		1	pm
5000 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5000		1		1	pm
225 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225		1		1	pm
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184		1		1	pm
28 Actions nominatives Transports publics région lausannoise SA	7000		2		2	pm
3000 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3000		1		1	pm
500 Part sociale de soutien nom. L'association des « Milices vaudoises »	500		1		1	pm
100 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100		1		1	pm
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	529
11 500 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges *	11 500	11 500			11 500	499 100
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500		1		1	pm
2000 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2000		1		1	pm
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40		–		–	pm
20 Actions nom. CGN	500		1		1	60
<b>Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002 + 9165.00.003</b>						
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400		–		–	pm
5 Actions nom. Biopôle SA – certificat émis en 2005	50 000		1		1	pm
0 Participation à la rénovation du tennis Bois-de-Ban	–		–		–	pm
<b>Totaux</b>	<b>413 729</b>	<b>11 796</b>	<b>–</b>		<b>11 796</b>	<b>495 184</b>

\* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2025, CHF 43.40 par titre) - 460 actions nominatives initiales de CHF 25.00 divisées par 25 en mai 2023 = 11 500 actions à CHF 1.00  
pm = pour mémoire

## Sécurité publique

### Missions du Service

- > Commission de police — ordonnances pénales
- > Contrôle du stationnement — amendes d'ordre
- > Demandes de naturalisation
- > Fourrière — cycles volés/trouvés
- > Gestion administrative des inhumations et des cimetières
- > Manifestations — portail cantonal des manifestations (POCAMA)
- > Objets trouvés
- > Patrouilles — prévention
- > Patrouilleurs scolaires
- > Plan canicule
- > Police du commerce — établissements publics
- > Prévention des accidents de chantiers du bâtiment et du génie civil
- > Recensement des chiens
- > Signalisation routière — verticale, horizontale et marquage

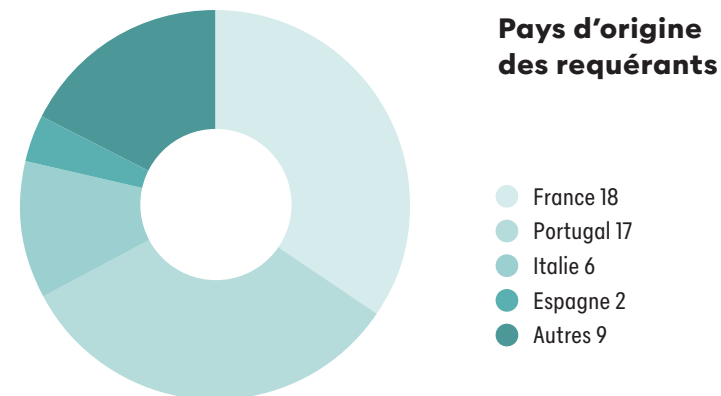
<b>Nombre d'EPT:</b>	3,8
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	3

En raison du départ anticipé à la retraite du responsable de l'Office, ainsi que des absences successives de plusieurs collaborateurs pour cause d'accident, maladie ou vacances, la commune a dû assurer, de juillet à décembre, les missions de l'Office dans un contexte de fort sous-effectif. Cette situation a inévitablement affecté certains indicateurs, notamment la présence en rue des assistants de sécurité publique (ASP).

### Naturalisations

La commune est chargée de gérer la phase communale des demandes de naturalisation. L'audition des requérants, complétée généralement par un test de connaissances élémentaires, permet d'évaluer leur niveau d'intégration et de fournir à la Municipalité les éléments nécessaires à l'établissement de son préavis. Dans la grande majorité des cas, le préavis est positif, et la bourgeoisie d'Épalinges est accordée aux candidats.

52 nouveaux dossiers de demande de naturalisation, incluant familles, couples, personnes seules et enfants, ont été traités.



### Notification des commandements de payer

Le commandement de payer est l'acte officiel émis par l'Office des poursuites et faillites (OP), lorsqu'un créancier ouvre une procédure de poursuite contre un débiteur. Il s'agit de la première étape de la procédure de recouvrement forcé en Suisse. Dans les faits, lorsque La Poste ne parvient pas à remettre l'acte en question au débiteur, l'OP peut demander l'intervention des collaborateurs de la Sécurité publique. Dans ce cas, l'acte est signifié en mains propres. 463 actes ont été notifiés en cours d'année.

### Amendes d'ordre et ordonnances pénales

Compte tenu de la situation exceptionnelle à laquelle la Sécurité publique a été confrontée, marquée par un manque significatif d'effectif, le nombre d'amendes infligées sur le domaine public a nettement diminué.

En ce qui concerne les dénonciations sur le domaine privé, celles-ci ont également connu une baisse : depuis plusieurs mois, certains administrateurs semblent privilégier des modes d'action alternatifs à la dénonciation auprès de la commission de police, parmi lesquels : l'appel à une dépanneuse ou l'octroi de mandats à des sociétés prestataires spécialisées dans la gestion du stationnement sur domaine privé.

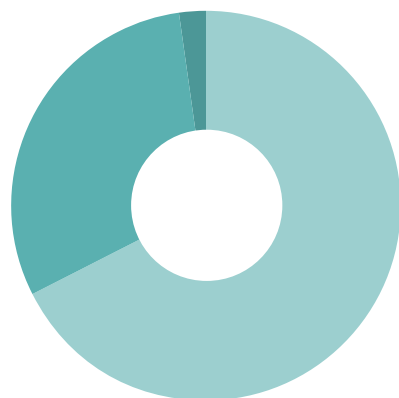
Sur les 785 ordonnances pénales rendues par la commission de police, neuf audiences ont été tenues par le président de ladite commission, assisté de sa greffière, afin de statuer sur les oppositions formées contre ces décisions.

### Plan canicule

Le plan canicule a été activé à deux reprises, en juin, puis en août. À leur demande, une petite dizaine d'administrés, âgés de plus de 75 ans et vivant seuls, ont été contactés chaque jour par le personnel communal. Ces échanges conviviaux ont permis de s'assurer que ces seniors faisaient face au mieux aux fortes chaleurs.

### Patrouilleurs scolaires

Neuf patrouilleurs scolaires assurent la sécurité des élèves lors de la traversée de trois passages pour piétons situés sur les itinéraires scolaires. Par leur présence et leur intervention, ils contribuent à prévenir les accidents et à sensibiliser les enfants aux bons comportements de mobilité. Après une brève formation par le personnel de la gendarmerie, chacun est apte à prendre son poste quelle que soit la météo.



### Stationnements en infraction sanctionnés

- Domaine public 1334
- Domaine privé 595
- Règlements communaux 43



# Travaux et environnement



**Responsable du dicastère** — Roland Perrin  
**Suppléante** — Marisa Dürst

## Travaux et éclairage public

### Missions du Service

- > Assurer l'entretien, l'aménagement et la valorisation du domaine public communal
- > Veiller au bon fonctionnement des infrastructures
- > Garantir la sécurité des usagers
- > Maintenir la qualité du cadre de vie
- > Intégrer des préoccupations environnementales

**Nombre d'EPT:** 0,9 (8 mois) / 1,9 (4 mois)  
**Nombre de contrats en CDI:** 2

En raison d'un effectif réduit durant les huit premiers mois de l'année, il n'a pas été possible de réaliser tous les projets et travaux prévus pour l'année 2025. Ils ont en partie été reportés en 2026.

### Études de projets

La commune a travaillé sur différents projets d'aménagements routiers. De son côté, le Secteur des travaux a lancé un total de 6 études de projets qui comprennent la faisabilité, les relevés sur le terrain, la réalisation des plans, l'établissement des appels d'offres ainsi que le suivi de chantier. Deux abris à vélos ont été réalisés, dont un au terminus des lignes 44 et 46, à Ballègue, et l'autre au terminus des Croisettes.

### Modernisation de l'éclairage public

En 2025, en relation avec d'autres travaux en cours, la modernisation de l'éclairage public a été réalisée sur les trois quarts du chemin du Polny et au parc de l'Union. Au chemin du Polny, 18 candélabres ont été mis en place sur une longueur d'environ 500 mètres linéaires. Dans le Parc de l'Union, cinq candélabres ont été remplacés. Ces changements ont permis de mettre les luminaires en conformité avec les normes actuelles et de réduire la consommation énergétique.

### Permis de fouille

La commune a la charge de vérifier et de valider les demandes de permis de fouille ainsi que les demandes d'utilisation du domaine public. En 2025, 31 demandes ont été enregistrées.

### Entretiens routiers

Les tronçons routiers et les trottoirs non soumis à une réfection lourde durant l'année font l'objet d'un entretien régulier afin de réparer les dégradations légères et ainsi assurer la sécurité des usagers. Par exemple, un tapis à froid a été posé au chemin du Bois-de-Ban ainsi qu'au chemin du Chaugand.

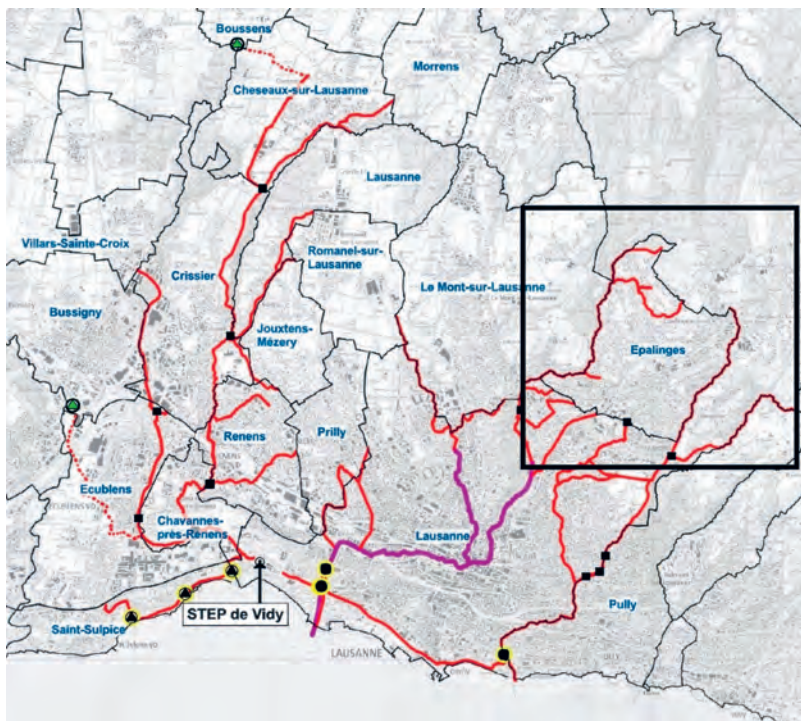
## Assainissement et cours d'eau

**Nombre d'EPT:** 0 (9 mois) – 0,8 (3 mois)  
**Nombre de contrats en CDD:** 1 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025

Le poste de responsable de l'assainissement étant resté vacant les neuf premiers mois de l'année, certains projets et travaux ont dû être reportés. La campagne annuelle de curage et de contrôle des collecteurs publics n'a par exemple pas pu être réalisée. Le suivi des chantiers, des pollutions et des interventions d'urgence a toutefois pu être assuré.

### Association de communes en charge de la gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV)

Épalinges, en tant que membre de la CISTEP (Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy), a été représentée à de nombreuses séances de travail en vue de la création de l'AGEV (Association de communes en charge de la gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy). Il est prévu qu'à l'avenir, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des installations intercommunales raccordées à la STEP de Vidy (cf. plan ci-dessous) soient délégués à l'AGEV. Ceci, sous réserve de l'approbation de ses statuts faisant l'objet d'un préavis présenté au Conseil communal au début de l'année 2026.



### Mise en séparatif des collecteurs

Suite à l'adoption du préavis n° 14/2024, les travaux de mise en séparatif du collecteur unitaire situé entre la route de Montblesson et le chemin des Planches ont débuté en novembre 2025. Cette réalisation a pour objectif de diminuer les rejets d'eaux mélangées dans le milieu récepteur, ce qui permet d'améliorer la qualité des eaux des cours d'eau et du lac. Elle s'inscrit également dans la poursuite des travaux d'amélioration et de maintien de la valeur de notre réseau communal d'évacuation des eaux, conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

### Contrôle des équipements privés d'évacuation des eaux

En parallèle des travaux de mise en conformité des collecteurs publics, 23 contrôles de conformité des équipements privés ont été effectués en 2025 en collaboration avec le bureau Ribl S.A. ingénieurs hydrauliciens. Ils ont permis de connaître l'état des installations privées existantes et de vérifier leur conformité à la législation en vigueur et l'absence de pollutions des cours d'eau. Des mesures d'assainissement ont été exigées pour les parcelles non conformes.

### Réhabilitation des collecteurs

Fin 2025, des travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées ont débuté au chemin des Planches, au chemin du Raidillon et au chemin du Polny, afin de maintenir l'étanchéité de ces canalisations vieillissantes, tout en limitant les dérangements sur le domaine public.

Les travaux de réhabilitation et de réparation ponctuelle du collecteur intercommunal d'eaux usées situé dans le lit du Flon-Morand, et pilotés par la commune de Lausanne, se poursuivent. Fin novembre 2025, les deux tiers du tronçon intercommunal ont été chemisés et l'enrobage béton des collecteurs situés dans la rivière a été renforcé. Les mauvaises conditions météorologiques de la fin de l'année, ainsi que des défauts de qualité sur les gaines de réhabilitation posées, ont entraîné un retard dans la réalisation des travaux.

## Forêts

<b>Nombre d'EPT:</b>	3
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	3

Comme chaque année, le rythme des saisons a dicté l'organisation du travail : coupe de bois en hiver, plantation et préparation du bois de feu au printemps, entretien des sentiers et des zones d'accueil du public en été et travaux de sylviculture en automne.

### Canapé forestier

La commune a participé à un projet de construction d'un canapé forestier pour les écoles du Mont-sur-Lausanne et d'Épalinges. Elle a assuré la fourniture de branches et de piquets sciés ainsi que la préparation de troncs destinés à la fabrication de bancs.

### Exploitation des bois

Une forte augmentation des chablis a été constatée, en lien avec la récurrence des étés chauds et secs. Une grande quantité d'arbres présentent un dessèchement et des attaques de bostryches. Par ailleurs, des vents tempétueux ont également contribué à ces dégâts.

Assortiments exploités :

- bois de service résineux : 0 m<sup>3</sup>
- bois de service résineux (en propre usage) : 27 m<sup>3</sup>
- bois de service feuillu : 34 m<sup>3</sup>
- bois de service feuillu (en propre usage) : 0 m<sup>3</sup>
- bois énergie pour la vente : 310 m<sup>3</sup>
- bois de feu feuillu en stère (1 m) : 146 m<sup>3</sup>
- bois pour copeaux (en propre usage) : 0 m<sup>3</sup>
- divers en propre usage (perches) : 0 m<sup>3</sup>
- total exploitation communale : 517 m<sup>3</sup>



**Chablis**

Volume des chablis 122 m<sup>3</sup>, dont 76 m<sup>3</sup> de bostryches. Nous avons reçu des subventions à hauteur de CHF 2628.-.

**Sylviculture et plantations**

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

- soins aux jeunes peuplements : 5,6 ha
- coupe de bois en zone de protection : 0,45 ha
- coupe de bois hors zone de protection : 2,4 ha
- total des surfaces de forêt protectrice traitées : 1,6 ha
- longueur de lisières entretenues : 520 ml
- sylviculture la surface 5,6 ha : nous avons reçu des subventions à hauteur de CHF 1365.-.

Nous avons procédé à la plantation de 120 tilleuls au Bois de la Chapelle et de 40 Nordmann pour les sapins de Noël. Le 5 avril 2025, la commune a organisé l'action « 1 arbre, 1 enfant » dans la forêt du Bois de la Chapelle à Épalinges. Dix-neuf familles y ont planté un arbre en l'honneur de leur enfant né en 2024, renforçant ainsi le lien entre population et environnement.

25 sapins de Nordmann pour la production de sapins de Noël ayant séché, ils ont été remplacés.

Dans le cadre de la lutte contre les plantes invasives, du buddleia, de la renouée du Japon et de la laurelle ont été arrachés pour contenir leur prolifération.

**Accueil, sentiers forestiers**

Diverses réparations de barrières ont été effectuées, des passerelles défectueuses ont été démontées et un banc a été remplacé.

Du bois a été scié pour les besoins de la commune.

**Espaces verts et biodiversité**

<b>Nombre d'EPT :</b>	5,2
<b>Nombre de contrats en CDI :</b>	6
<b>Nombre d'apprentis :</b>	1

Cette année a marqué un tournant : la création d'un nouveau poste de responsable de la biodiversité a permis de renforcer la direction. Ce changement s'est accompagné de la nomination d'un chef d'équipe, offrant à cette dernière un encadrement renouvelé et des orientations modernisées.

**Biodiversité**

Afin de renforcer la biodiversité sur le territoire communal, plusieurs axes d'action ont été développés. La commune poursuit l'extension des prairies fleuries et la plantation d'essences indigènes, tout en créant des habitats pour la petite faune, tels que nichoirs et abris naturels. La gestion de l'eau est enrichie par l'aménagement de mares et de zones humides. Cette année, un chantier important a été réalisé avec la remise à ciel ouvert sur une longueur d'environ 100 mètres de l'amenée d'eau alimentant les deux étangs du Moulin. Cette renaturation a permis de redonner une dynamique naturelle au cours d'eau et de renforcer les habitats écologiques du secteur. La zone a été complétée par la plantation d'arbustes indigènes ainsi que de nouveaux vergers, contribuant à enrichir la biodiversité locale et à améliorer l'intégration paysagère du site.

### **Place de jeux et terrain de football**

Pour des raisons de sécurité, un jeu du collège de l'Ofréquaz a dû être démonté. Plusieurs installations étant désormais vieillissantes et nécessitant une mise à niveau ou un remplacement, une réflexion plus globale sera menée concernant l'ensemble des places de jeux.

Le FC Épalinges compte cette année 350 membres, soit dix de moins que l'an passé. Malgré cette légère baisse, la charge de jeu reste trop importante pour la capacité des terrains naturels qui ne peuvent supporter un tel volume d'entraînements et de matchs. La situation ne pourra être améliorée qu'en réduisant le nombre d'heures de jeu, ce qui impliquerait moins d'équipes ou la création d'un terrain synthétique. Afin d'améliorer la perméabilité du sol, un budget a été prévu pour la réalisation de micro-fentes de drainage, dans lesquelles sera incorporé du sable de quartz.

### **Cimetière**

L'entretien des cimetières est principalement assuré selon le principe de la gestion différenciée. La commune a ainsi consacré 1198 heures pour l'entretien général, les enterrements et les contrats d'entretien des tombes des deux cimetières. Elle prépare les emplacements d'inhumation pour les enterrements, qu'il s'agisse de tombes de corps, de sépultures cinéraires ou de concessions situées dans l'ancien cimetière. La commune assure une présence lors des obsèques au cimetière, notamment pour procéder au remblaiement des tombes. Cela représente pour 2025 un total de 354 heures. 505 contrats d'entretien des tombes sont en cours. En 2026, une zone de tombes cinéraires sera désaffectée pour accueillir de nouvelles sépultures.

### **Demandes d'abattage**

Cette année, la commune a traité 70 demandes d'abattage ou d'élagage, ce qui représente 136 expertises d'arbres à réaliser. Suite à l'entrée en vigueur, en 2023, de la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), l'actuel Règlement communal sur la protection des arbres, datant de 2016, est devenu obsolète. Un nouveau règlement a été rédigé et validé par la Municipalité. Il sera mis à l'ordre du jour du Conseil communal au printemps prochain. Plus de 400 heures ont été effectuées pour les expertises relatives aux demandes d'abattage et pour la rédaction du nouveau règlement.

### **Espaces verts**

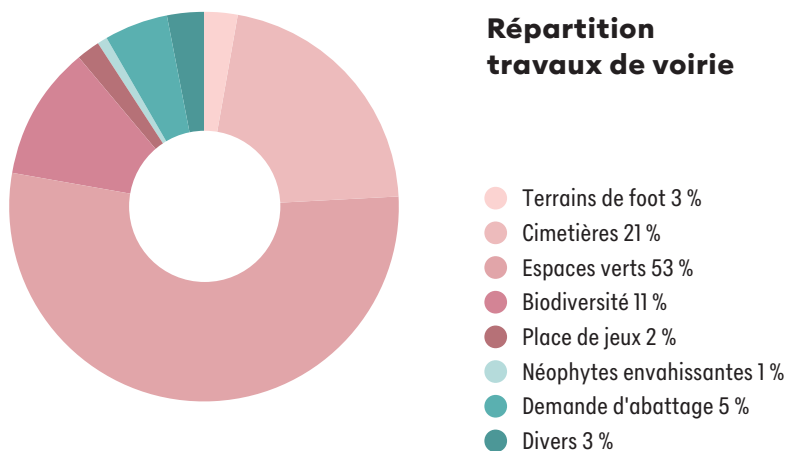
Les efforts pour la gestion différenciée dans les zones écologiques se poursuivent : parcs, places de jeux et cimetières. Une fauche unique annuelle, avec séchage et évacuation de l'herbe, favorise le fleurissement naturel. Les décorations de Noël, de Pâques et le fleurissement des massifs sont entièrement réalisés par la commune, notamment le train fleuri du giratoire du M2. L'utilisation de plantes annuelles permet de renouveler les décors chaque année. Dans une démarche de durabilité, les végétaux proviennent de producteurs locaux et sont majoritairement arrosés avec de l'eau de pluie. Les engrais sont organiques et les traitements, uniquement biologiques, ne sont effectués que lorsque cela est nécessaire.

## Voirie

<b>Nombre d'EPT:</b>	13,75
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	14

L'année écoulée a représenté un défi en raison de nombreux départs.

Elle a été marquée par plusieurs remplacements effectués au sein de l'équipe des Forêts, de la Déchèterie, ainsi que par l'absence temporaire d'un collaborateur de la voirie une partie de l'année. De plus, la commune a assuré de nombreuses prestations en lien avec l'organisation et le bon déroulement des manifestations communales.



## Répartition générale des missions

Cela comprend la gestion de l'équipe par le chef et son adjoint, soit la préparation et le contrôle du travail journalier, le contrôle du domaine communal, les diverses séances de travail, ainsi que les inventaires et commandes du magasinier, les divers contrôles de sécurité réalisés en interne. S'y ajoutent toutes les missions confiées aux collaborateurs durant l'année. La partie concernant les services rendus a représenté une charge de travail pour cette année de 7,7%, soit 1608 heures. Elle reste imprévisible, puisqu'il s'agit des prestations fournies aux diverses entités communales telles que, par exemple : l'ACMA, les affaires sociales, l'animation socioculturelle, etc.

## Service hivernal 2024–2025

Une surveillance journalière du réseau routier communal est nécessaire afin d'assurer le service hivernal. L'équipe de surveillance est composée de cinq collaborateurs, qui assurent cette mission à tour de rôle pendant une semaine. Le surveillant décide seul des moyens et du personnel à engager en fonction de la situation, de jour comme de nuit.

Les opérations de salage ou de déneigement peuvent être déclenchées de 4h à 23h30, tous les jours de la semaine, notamment en raison du passage des transports publics. La période dite du service hivernal débute le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 mars de l'année suivante.

La Voirie est appuyée durant cette période par les collaborateurs des Espaces verts.

En fonction de la situation, l'ensemble des effectifs peut être convoqué afin de rendre les espaces publics communaux praticables.

L'hiver 2024–2025 a nécessité 38 interventions.

### Atelier mécanique

La mission de l'atelier mécanique est la gestion et l'entretien de l'ensemble du parc des véhicules communaux, ainsi que de la maintenance des diverses machines à moteur thermique.

Il peut être appelé à intervenir 7 jours sur 7, en fonction des besoins et de la saison, en particulier en hiver.

Il dispose à cet effet d'un atelier équipé pour l'entretien et les préparations des expertises. Son travail ne s'arrête pas à l'entretien des véhicules, il doit également suivre toutes les missions saisonnières, afin d'équiper les engins des agrégats nécessaires, soit tondeuses, lames à neige, saleuses, etc. De plus, le dépannage est également l'une des missions les plus importantes.

De nombreuses pannes peuvent avoir lieu en forêt, sur la route, de jour comme de nuit. Sans un mécanicien, le service serait souvent à l'arrêt.

### Propreté urbaine

La propreté urbaine est une activité très importante pour la commune. Environ quatre à cinq collaborateurs s'attèlent tous les jours à rendre les lieux propres, soit 26 % du temps de travail, soit 5457 heures.

Le travail consiste principalement à vider les poubelles communales, entretenir et nettoyer le domaine public (WC, arrêts de bus, places de jeux, escaliers, bords de routes, etc.). Les missions s'effectuent par tous les temps du lundi au samedi, à pied, en véhicule ou à l'aide de balayuses et d'un aspirateur de rue. Ce travail est rendu plus exigeant par les comportements inappropriés d'une partie de la population, notamment le dépôt de déchets de tous genres sur la voie publique, y compris à proximité immédiate des poubelles. Une augmentation des incivilités (tags, mobilier urbain cassé, panneaux arrachés, décorations saccagées) est constatée. Dix poubelles ont été renouvelées.

### Parc des véhicules de la commune

En raison des mesures d'économie, le parc des véhicules de la commune est vieillissant. Certains montrent de plus en plus de signes d'usure, entraînant une augmentation des pannes.

Cette situation nécessite une attention particulière, afin de permettre à la commune de continuer à assurer pleinement l'ensemble de ses missions.

Dans ce contexte et afin de garantir la propreté du territoire communal, une balayuse de trottoirs — jusqu'ici louée pour pallier un manque de matériel — a été acquise d'occasion.



## Gestion des déchets

<b>Nombre d'EPT:</b>	3,2
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	3
<b>Nombre d'auxiliaires:</b>	5
<b>Nombre d'apprentis:</b>	1

La commune a constaté une nette baisse des réclamations liées aux incivilités dans la collecte des déchets en porte-à-porte. Le secteur Croisettes-Vaugueny a été l'un des enjeux majeurs de l'année. Les échanges menés ont permis d'aboutir à des résultats très positifs. Le taux de recyclage reste stable, autour de 60 %.

### Statistiques annuelles

En 2025, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes :

- ordures ménagères et voirie : 1072,45 tonnes (janv.–oct.) (1344,02 tonnes en 2024)
- verre : 97,5 tonnes (janv.–oct.) (122,95 tonnes en 2024)
- papier-carton : 323,63 tonnes (janv.–oct.) (404,48 tonnes en 2024)
- biodéchets : 587,98 tonnes (janv.–oct.) (694,12 tonnes en 2024)

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2025, 49 862 (janv.–nov.) passages ont été enregistrés à la déchèterie, dont 6597 Lausannois (contre 47 416 passages, dont 6121 Lausannois en 2024).

### Taux de tri

Le taux de tri en 2025 est de 62,20 %, taux quasiment identique à celui de 62,19 % obtenu en 2024 (sans compter les déchets inertes).

### Évacuation des encombrants à domicile

Un service gratuit d'évacuation des encombrants à domicile est proposé aux personnes invalides, au sens de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité, ou bénéficiant de l'AVS. Cette prestation gratuite concerne uniquement de petites quantités de déchets encombrants (grandes quantités et déménagements exclus). En 2025, la commune a enregistré et a répondu à 36 demandes de particuliers ayant recouru à ce service (soit douze de plus par rapport à l'année 2024).

### Élèves LIFT

Comme en 2024, deux élèves du programme LIFT ont été accueillis en 2025 pour effectuer leurs périodes hebdomadaires de deux heures durant trois mois. Ce programme s'adresse aux élèves en fin de scolarité qui pourraient rencontrer des difficultés d'insertion ou qui hésitent quant à leur orientation professionnelle. Il vise à les familiariser avec le monde du travail et à les aider à construire leur avenir.

**Taux de tri**

	Déchèterie *		Commune		Total (en tonnes)	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Déchets compostables	379,98	384,40	694,98	694,12	1 074,96	1 078,52
Papier-carton	178,74	168,76	398,00	404,48	576,74	573,24
Verres	196,88	192,50	112,62	122,95	309,50	315,45
Métaux	156,14	161,73	7,25	7,03	163,39	168,76
Bois	242,68	240,62	0,00	7,58	242,68	248,20
Textiles	46,39	45,78	43,09	35,95	89,49	81,73
Électronique / électroménager	68,74	69,52	-	-	68,74	69,52
Plastiques	70,93	67,37	3,74	3,22	74,67	70,58
Divers	25,15	28,77	-	-	25,15	28,77

\* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes.

	2025	2024
Déchets recyclables	2 625,32	2 634,78
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1 304,69	1 344,02
Déchets encombrants (incinérables)	248,26	257,84
Déchets inertes	145,17	142,78
Total général des déchets (en tonnes)	4 323,44	4 379,42
<b>Taux de tri</b>	<b>60,72 %</b>	<b>60,16 %</b>
(sans les déchets inertes)	62,83 %	62,19 %

# Urbanisme, culture



**Responsable du dicastère** — Brigitte Crottaz  
**Suppléante** — Chantal Good

## Urbanisme, architecture

### Urbanisme et Police des constructions

#### Missions du Service

- > Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire
- > Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le contrôle des chantiers et le suivi des procédures, y compris juridiques
- > Traiter les demandes de travaux de minime importance, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements y relatifs
- > Planifier le développement de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la conception des espaces publics et la disposition des activités
- > Élaborer, mettre à jour et veiller à l'application des instruments de planification (ex. plans directeurs et plans d'affectation) nécessaires au développement du territoire communal

<b>Nombre d'EPT:</b>	3,5
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	5

En 2025, l'activité s'est principalement concentrée sur la gestion des dossiers de Police des constructions (autorisation et suivis des constructions). Les tâches d'urbanisme ont porté sur le suivi des plans d'affectation, la gestion des oppositions et recours, les études de requalification des Croisettes et de la Croix-Blanche et le concours d'architecture aux Dailles.

#### Police des constructions

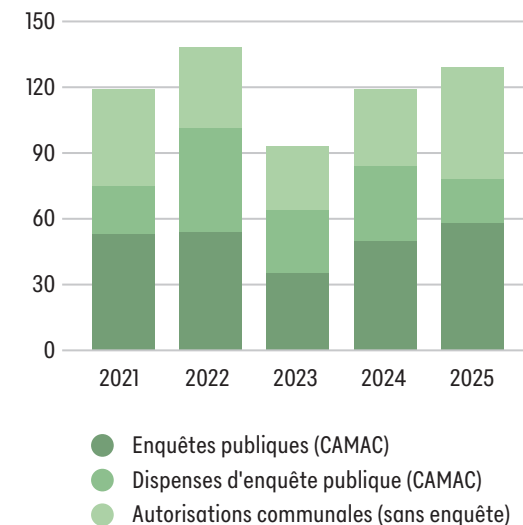
51 enquêtes publiques ont été ouvertes en 2025, contre 35 en 2024. La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en préparation, d'autres en attente. 20 dossiers ont été dispensés d'enquête publique, contre 34 en 2024. Il s'agit surtout de pompes à chaleur avec sondes géothermiques (14 dossiers), mais aussi de pompes à chaleur air/eau et de quelques aménagements intérieurs.

58 autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minime importance (50 en 2024).

44 annonces pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinées (77 en 2024). Selon la LEn, elles n'ont pas nécessité une autorisation, mais un courrier déclarant le dossier conforme.

Environ 235 autres dossiers de demandes diverses étaient ouverts à la fin 2025.

#### Demandes d'autorisations de construire



### Suivi des constructions

Les travaux suivants ont débuté en 2025 :

- construction de nouveaux vestiaires de football au Bois de la Chapelle
- construction d'un garage-dépôt pour le service de la voirie au Bois de la Chapelle.

Les travaux suivants se sont poursuivis en 2025 :

- transformation et surélévation des bâtiments au chemin des Croisettes 3-5-9-11-13-15 et construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place de l'actuelle pharmacie (plan d'affectation « Tuileries 1 »)

Les travaux suivants se sont terminés en 2025 :

- agrandissement de la caserne des pompiers à la Croix-Blanche
- quatre villas de deux logements au chemin de la Pécholettaz
- démolition/reconstruction d'une villa de deux logements au chemin de l'Ofréquaz

### Plans d'affectations

- PA « Le Cloalet » : rejet du recours par la CDAP suite à la délivrance du permis de construire en novembre 2025. Un recours a été déposé auprès du Tribunal fédéral.
- PA « Les Planches/Montblesson » : permis de construire délivré en 2024. Trois recours déposés à la CDAP, en cours de traitement
- PA « Tuileries 1 » : les travaux sont en cours.
- PA « La Possession/Bois-de-Ban » : permis de construire en force. Début des travaux en 2026
- PA « La Source » : études en cours. Examen préalable prévu courant 2026
- PA « Les Dailles » : examen préliminaire en mai 2025. Concours d'architecture en cours
- PA « Florimont » : études en cours. Examen préalable prévu courant 2026
- PA « Croix-Blanche » : études en cours. Examen préalable prévu courant 2026
- Plan d'affectation cantonal (PAC) « Sylvana » : un PAC est en cours d'initiation, en vue d'agrandir le site de Sylvana (180 lits supplémentaires)

**Plans d'affectation — état de la situation :  
décembre 2025**

**PA «Le Cloalet»**

IUS : 0.625  
Nouveaux habitants : 400  
Entré en force le 7 juillet 2022  
Permis de construire délivré, puis rejet recours à la CDAP en novembre 2025.  
Début des travaux estimé : été 2026

**PA «Florimont»**

Examen préliminaire : 2024

**PA «Tuileries 1» (révision)**

Projet de densification : env. 180 hab.  
Permis de construire délivré.  
Chantier en cours jusqu'à 2027.

**PA «La Source» (révision)**

Projet de densification : env. 150 hab/emp  
examen préliminaire : juin 2020 (positif)  
examen préalable : courant 2026

**Plan d'affectation communal (PACom, ex Plan général d'affectation (PGA))**

Examen préalable : mars 2025  
Mise à l'enquête publique : 1<sup>er</sup> semestre 2026

**PQ «La Possession/Bois-de-Ban»**

Affectation : logements  
Potentiels habitants : 245  
Permis de construire délivré  
Début des travaux estimé : été 2026

**PA «Croix-Blanche» (révision)**

Examen préliminaire : 2024  
Examen préalable : courant 2026

**PA «Sylvana»**

Réflexions en cours

**PA «Les Dailles»**

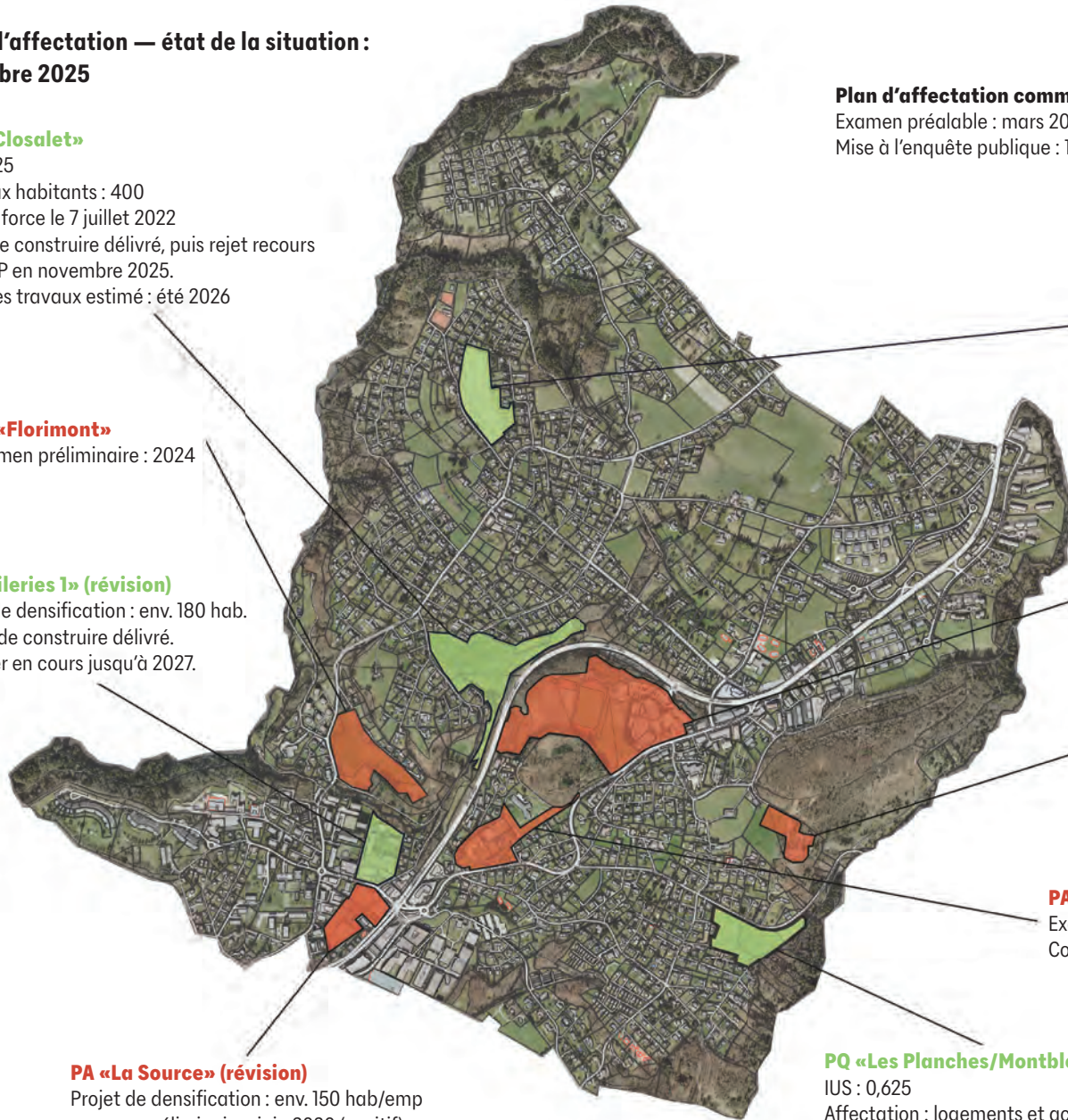
Examen préliminaire : 2025  
Concours d'architecture en cours

**PQ «Les Planches/Montblesson»**

IUS : 0,625  
Affectation : logements et activités  
Potentiels habitants/emplois : 298/6  
Entré en vigueur le 08.09.2023  
Délivrance permis de construire : fin 2024

**Légende**

- Plans d'affectation adopté (entré en force)
- Plans d'affectation à l'étude



### **Requalification d'espaces publics**

#### ***Plat de la Croix-Blanche***

Le projet de requalification de la route et de la place de la Croix-Blanche a fait l'objet d'une enquête publique en fin 2024. Il a suscité neuf oppositions. Les séances de conciliation ont permis de faire retirer une opposition. Un préavis sera soumis au Conseil communal en 2026, dans le but de demander l'octroi d'un crédit de construction.

#### ***Chemin des Croisettes***

Les études concernant la requalification du chemin des Croisettes sont en cours. Le dossier a été transmis en fin d'année à la DGMR, en vue de son examen préalable.

#### ***Interface de transport des Croisettes***

L'étude de faisabilité a été finalisée en 2025. Des discussions se poursuivent avec les services cantonaux concernant la suite à donner au projet, notamment en termes de gestion du foncier.

### **Plan d'affectation communal (PACom)**

Le résultat de l'examen préalable a été obtenu au mois de mars. Les services cantonaux ont demandé de nombreuses modifications et adaptations du dossier. Un point sensible, le redimensionnement de la zone à bâtir, a fait l'objet de deux rencontres avec la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), afin de clarifier les positions, en particulier une séance d'arbitrage en présence de Mme la Conseillère d'État Christelle Luisier. Le dossier est en cours de finalisation, en vue de son enquête publique, prévue au premier semestre 2026. Pour rappel, l'élaboration du PACom doit permettre d'adapter les outils urbanistiques au cadre légal (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire — LAT, plan directeur cantonal et communal), notamment en privilégiant la densification dans le périmètre compact d'agglomération et en réduisant les droits à bâtir en dehors de celui-ci.

## Culture

### Missions de l'Office

- > Programmation : Saison Culturelle, les Estivales
- > Manifestations : célébration du 1<sup>er</sup> Août, Semaine d'actions contre le racisme
- > Expositions et lieux : salle des combles — vitrines des Salles des commissions et de quartier
- > Contenus artistiques : dessins de presse de Raymond Burki (thématiques d'actualité), ouverture à d'autres artistes, notamment en photographie
- > Coordination avec les différents partenaires : CAP, bibliothèque, Voirie, Espaces verts, GAMEP, paroisse, AAEE, EMS de La Girarde etc.
- > Offre culturelle inclusive, intergénérationnelle et accessible, favorisant le lien social et la convivialité

<b>Nombre d'EPT:</b>	2
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	3

L'année 2025 a vu se poursuivre les événements désormais bien connus : la 4<sup>e</sup> édition de la Saison Culturelle (huit spectacles de musique, théâtre et humour qui ont reçu un très bon accueil du public) et la 4<sup>e</sup> édition des Estivales, qui a enregistré une affluence record. Deux autres événements ont marqué l'année : le tournage de l'émission *52 minutes* de la RTS ainsi que la première Fête de la Bière.

### Un pas en avant pour une culture inclusive

La commune fait de l'inclusivité un pilier central de sa politique culturelle, avec la conviction que la culture constitue un droit et un facteur essentiel de cohésion sociale. Rendre les offres culturelles accessibles à tous, quels que soient l'âge, la situation financière, le parcours de vie ou le handicap, est un objectif constant.

Dans cette optique, la commune a adhéré à la CarteCulture, qui permet aux personnes à revenu modeste de participer pleinement à la vie culturelle, malgré des moyens financiers limités. Gratuite, cette carte donne droit à des rabais sur certains spectacles pour les personnes bénéficiant de subsides de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM).

La commune soutient également le Passculture, qui offre aux jeunes en formation dans le canton un accès à une sélection de spectacles pour CHF 5.–. Ce dispositif s'adresse aux apprentis, ainsi qu'aux élèves des gymnases, écoles professionnelles, de la Transition ou de l'Accueil, favorisant ainsi l'accès précoce à la culture.

Par ailleurs, des tarifs préférentiels sont proposés aux personnes résidant dans les LADA (logements adaptés avec accompagnement) de la commune ainsi qu'aux personnes en situation de handicap hébergées dans certaines institutions régionales. Cette démarche inclusive est également partagée par l'association Ensemble en scène lors des concerts des Musicales d'Épalinges, renforçant ainsi une vision de la culture ouverte, solidaire et accessible à chacun.

### Une soirée exceptionnelle avec la RTS

Le 15 novembre 2025, la commune a eu l'honneur d'accueillir la RTS pour le tournage de l'émission *52 minutes*, animée par Vincent Veillon et Vincent Kucholl. Cet événement a rassemblé plus de 550 personnes, des Palinzards, mais également des spectateurs venus de l'ensemble des cantons romands. Le public a ainsi eu l'opportunité rare d'assister en direct au tournage de l'émission, dans une atmosphère à la fois conviviale, chaleureuse et humoristique.

Au-delà de son succès populaire, cette soirée a permis de mettre en lumière le dynamisme de la commune, la qualité de ses infrastructures et sa capacité à accueillir des événements médiatiques d'envergure. La diffusion de l'émission a offert une visibilité particulièrement positive à la commune, renforçant son attractivité culturelle et son rayonnement, bien au-delà du cadre régional.

### Belle fréquentation pour les Estivales

Les Estivales 2025 ont rencontré un franc succès, attirant près de 2000 personnes sur la Place des fêtes tout au long de l'été. Avec une météo particulièrement clémente, cette édition s'est déroulée sans qu'aucune soirée ne soit annulée, une première depuis la création de l'événement. Le public a pu profiter d'une programmation musicale riche et éclectique, se laissant emporter au rythme de sonorités venues d'Irlande, de Colombie ou encore du Québec, favorisant l'ouverture culturelle et la découverte.

L'offre de restauration par des food-trucks toujours plus diversifiés a rencontré un vif succès auprès des festivaliers. Les sociétés locales ainsi que les partis politiques ont joué un rôle central dans la réussite de cette édition, en organisant onze soirées, renforçant l'ancrage local et la dimension participative qui font la force des Estivales.



**Première édition réussie de la Fête de la Bière**

La première édition de la Fête de la Bière, qui s'est tenue le 29 novembre à la Salle des spectacles, a rencontré un joli succès, avec près de 150 personnes. Les participants inscrits ont pu déguster une choucroute garnie généreuse, savourer des bières allemandes à volonté et profiter d'une ambiance chaleureuse inspirée des traditions festives germaniques.

Le groupe musical, avec son répertoire de *Schlager*, a largement contribué à la réussite de la soirée en entraînant le public sur la piste de danse et en créant une atmosphère joyeuse et intergénérationnelle. Cette animation musicale dynamique a favorisé les échanges et la convivialité tout au long de la soirée. Cet événement festif marque ainsi un lancement prometteur et laisse augurer de futures éditions tout aussi populaires et fédératrices.



# Affaires sociales, animations socioculturelles, enfance et jeunesse, écoles, bâtiments scolaires, sports



**Responsable du dicastère** — Chantal Good  
**Suppléant** — Alain Monod

## Centre d'animation socioculturelle palinzard — CAP

### Missions de l'Office

- > Mise en place d'une politique d'animation socioculturelle à l'intention des habitants, avec un accent particulier sur la jeunesse
- > Mise en place de projets et d'activités qui permettent la rencontre, notamment intergénérationnelle et la participation des habitants, dans une dynamique de libre adhésion et de valorisation des individus et des collectifs

<b>Nombre d'EPT:</b>	5,3
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	8
<b>Nombre d'auxiliaires:</b>	15

2025 était une année anniversaire pour le CAP, qui a fêté ses 15 ans. Toujours aussi dynamique et investie auprès de la population, l'équipe du CAP continue de tisser des liens entre les habitants et de favoriser le vivre ensemble.

### 15 ans du CAP!

Le 7 juin 2025, la commune a célébré les 15 ans d'existence du CAP, en tant que centre d'animation socioculturel professionnel. Cette journée festive a réuni près de 100 Palinzards de tout âge, reflétant la diversité des publics que le CAP accompagne au quotidien. Des seniors des logements adaptés aux plus jeunes enfants, en passant par de nombreux jeunes adultes ayant fréquenté le lieu à l'époque du « CAJE », chacun a pu réinvestir les espaces du centre le temps d'un moment sympathique. L'histoire des 15 ans du centre d'animation a été mise en valeur à travers un discours officiel et une exposition d'archives. Cela a permis aux participants de (re)découvrir la richesse des projets menés au fil des années et de se replonger dans des souvenirs liés au lieu.





Grâce au four à pizza construit dans le cadre de l'accueil libre, les participants ont pu déguster des pizzas au feu de bois tout au long de la journée, avant de souffler ensemble les bougies d'anniversaire. Les activités proposées, de la barbe à papa et du babyfoot pour les plus jeunes jusqu'à l'open mic', un rituel des plus âgés, reflétaient la diversité des publics touchés par l'action du CAP.

La journée s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, empreinte de simplicité, de rencontres et de rires! Elle a permis de souligner la place importante que le CAP occupe dans la vie locale ainsi que la diversité des liens, des rencontres et des pratiques qui s'y construisent au quotidien.

### **Animation et accueil libre au préau scolaire de Bois-Murat**

Le mot animation vient du latin *animatio*, qui signifie « souffle vital » ou « âme ». Il décrit aujourd'hui l'action d'animer, la vitalité d'un groupe ou d'un lieu.

Dans son action quotidienne, le CAP anime le préau scolaire de Bois-Murat entre 15h et 18h tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le CAP offre aux enfants un cadre sécurisant avec la possibilité de développer leurs compétences multiples à travers le jeu, la musique et des activités créatives. Les jeunes peuvent expérimenter leur autonomie, accompagnés par des adultes de référence. Les animateurs veillent à ce que l'ambiance au préau scolaire soit bienveillante et respectueuse.

Le CAP crée du lien et collabore avec tous les acteurs de ces moments : les enfants, l'école, la bibliothèque, la conciergerie, la structure d'accueil pour les enfants en milieu scolaire, les familles et les habitants.

**Travail social de proximité — TSP/Sport pour touxtes**

Au cours de l'année 2025, la plateforme « Jobs Jeunes Épalinges » a donné l'opportunité à 93 jeunes d'effectuer des jobs ponctuels grâce aux 34 demandes des services communaux et de cinq provenant des habitants. En ce qui concerne les projets, trois jeunes ont souhaité mettre en place un vernissage pour leur album musical. En collaboration avec l'ACMA, ce projet a pu se concrétiser dans le Grand foyer de la Salle des spectacles, en présence d'une centaine de personnes.

Enfin, l'activité « Sport pour touxtes » connaît un énorme succès. Chaque dimanche, pendant la période hivernale, ce ne sont pas moins de 50 à 70 personnes qui investissent la salle de sport du bâtiment A du collège de Bois-Murat. Selon les retours positifs des habitants, le fait d'avoir un tel espace disponible en hiver permet de répondre au besoin de diversifier les activités proposées pour leurs enfants.

**Accueil tout public**

Cette année encore, l'accueil tout public a été proposé à la population. Il s'agit d'un espace ouvert à tous, chaque jeudi, de 17h à 20h, pour partager un moment convivial : thé, fléchettes, karaoké, etc. Cet accueil est un outil social visant à créer de la cohésion et de la mixité en offrant un lieu de rencontre et d'échange sécurisant. Il a réuni des personnes seules et des habitants du quartier de tous âges et cultures. Au printemps, un café-débat sur la consommation d'alcool a rassemblé une vingtaine de personnes. Un atelier culinaire participatif et une activité créative pour décorer le Dîner Quiz Love ont mobilisé les habitués. Certaines initiatives ont mené à des activités pérennes dans les locaux, comme un cours de yoga ou les soirées Karao'Cap. L'accueil propose aussi des permanences administratives très appréciées des habitants.

**Bibliothèque****Missions de l'Office**

- > Donner accès à l'information : offrir un accès libre et égalitaire à des documents variés (livres, DVD, magazines, etc.)
- > Favoriser la lecture : promouvoir le plaisir de lire
- > Favoriser la culture : promouvoir l'accès à la culture
- > Favoriser la création : organiser des activités culturelles : expositions, rencontres d'auteurs, clubs de lecture, spectacles, etc.
- > Favoriser l'inclusion, l'accessibilité et l'ouverture à tous
- > Renforcer la participation et la cohésion sociale
- > Proposer des animations pédagogiques pour le public scolaire. Chaque année, la bibliothèque accueille une centaine de classes pour des animations (IP à IIS — école secondaire) en lien avec le Plan d'études romand

<b>Nombre d'EPT :</b>	2,5
<b>Nombre de contrats en CDI :</b>	4
<b>Nombre d'auxiliaires :</b>	3

Fidèle à sa mission, la bibliothèque a réaffirmé, cette année encore, sa volonté d'accueillir et d'inclure tous les publics grâce à une offre riche et diversifiée, tant dans ses collections que dans les animations proposées. Le nombre de prêts a atteint un chiffre record. La bibliothèque d'Épalinges s'affirme ainsi comme un lieu de culture et de vie incontournable au sein de la commune.



### **BiblioWeekend : les mots et les sens relient les mondes**

Comme chaque année, un programme a été proposé à l'occasion du BiblioWeekend, organisé le samedi 29 mars, de 10h30 à 16h30. À cette occasion, toutes les bibliothèques de Suisse sont invitées à se mettre en scène et à proposer un programme festif et original. Pour cette édition, la bibliothèque a décidé d'explorer le thème commun « Les mots relient les mondes », à travers une expérience sensorielle accessible à tous, avec une attention particulière pour les familles.

Un programme varié a ainsi été proposé :

- un atelier de langage des signes pour les tout-petits
- des parcours de sensibilisation à la malvoyance, incluant des déplacements à l'aveugle avec une canne ou le guidage par un chien
- une animation autour du cirque, centrée sur le toucher et l'expression sans mots
- un conte musical accompagné d'un concert à l'aveugle, présenté par plusieurs enseignants de l'École de musique d'Épalinges

Cette journée a également été l'occasion de renforcer les liens avec de nombreux partenaires, notamment le cirque Coquino, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) et l'École de musique. Très appréciée par les familles venues nombreuses, cette édition a permis à l'équipe de poursuivre son engagement en faveur de l'inclusion. Grâce à l'accompagnement de la FSA, le personnel a pu approfondir ses compétences dans l'accueil des publics empêchés, en particulier des personnes malvoyantes.

### **Ateliers et spectacles autour du théâtre et de l'improvisation**

Cette année, plusieurs spectacles d'improvisation ont été proposés, dont « Les auteurs qui n'existent pas », par la compagnie Dobromir, le vendredi 24 janvier, ainsi qu'un spectacle, de la compagnie Dua Lipa, le vendredi 7 février. Des ateliers d'improvisation destinés aux enfants et aux adolescents ont également été organisés. Ces propositions originales ont rencontré un vif succès et ont permis de mettre en valeur une forme d'expression théâtrale encore peu représentée sur la commune.



**Nombre de prêts record : une année exceptionnelle**

En 2025, 63 128 documents (livres et DVD) ont été prêtés — une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente.

Après une période de stabilisation observée depuis 2023, cette année record constitue une véritable surprise et témoigne du dynamisme et de l'attractivité de la bibliothèque.

Les lecteurs exploitent pleinement leur capacité maximale de prêts, soit jusqu'à 20 documents pour une durée d'un mois, et jusqu'à 30 durant la période estivale. Par ailleurs, les adultes inscrits se montrent toujours plus actifs et bénéficient de collections en constante évolution et régulièrement enrichies.

Alors que le renchérissement du prix du livre limite l'accès aux nouveautés littéraires, celles-ci rencontrent néanmoins un vif succès auprès des lecteurs.

**Une bibliothèque hors-les-murs**

Afin de permettre aux structures d'accueil de bénéficier des services de la bibliothèque durant le temps scolaire (8h15 à 15h30 et le mercredi de 8h15 à 12h), une bibliothécaire propose une fois par mois des séances d'éveil aux livres. Celles-ci sont organisées en alternance entre les différentes structures ainsi qu'avec les accueillantes en milieu familial depuis la fin de l'année.

Ces interventions offrent aux tout-petits des moments privilégiés de lecture. Elles constituent également une occasion de sensibiliser les plus jeunes à la lecture et de favoriser la création d'habitudes durables autour du livre et de la culture.

## Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales

**Missions de l'Office**

- > Gérer toutes les activités en lien avec l'école et le parascolaire : réfectoire, transports scolaires, devoirs surveillés, relations avec l'Association d'accueil de l'enfance (AAEE) et la direction des écoles
- > Appliquer la politique senior en collaboration avec le CAP : logements adaptés avec accompagnement (LADA), organisation de la sortie des aînés, de la gym pour les seniors, relations avec les Palinzâges, etc.
- > Traiter les subsides individuels/aides aux familles : réfectoire, devoirs surveillés, école de musique, soins dentaires, aides casuelles
- > Octroyer des soutiens financiers aux organisations à but social et non lucratif
- > Gérer l'octroi des bons pour les transports à mobilité réduite (TMR), les statistiques, la coordination avec le bureau TMR et le canton, le contrôle des factures
- > Soutenir le bénévolat
- > Coordonner l'administration générale du dicastère et les relations avec la Municipalité
- > Apporter un soutien administratif au CAP et à la bibliothèque.

**Nombre d'EPT:** 3 + 1,4 au réfectoire

**Nombre de contrats en CDI:** 9

**Nombre d'auxiliaires:** 10

Doté de deux assistantes administratives et d'une cheffe d'office, l'OEJS a mis les bouchées doubles pour répondre à six postulats, dont certains en retard depuis plus de deux ans. Grâce à l'augmentation temporaire de 10 % du taux d'activité d'une collaboratrice, l'OEJS a pu entreprendre les démarches pour obtenir le label « Commune en santé », développé par Promotion santé Valais.



### 30<sup>e</sup> sortie des aînés

La 30<sup>e</sup> sortie des aînés, organisée le mercredi 11 juin 2025, a rencontré un vif succès et restera un moment fort de l'année. Habituellement prévue à bord des bateaux de la CGN, la journée a dû être entièrement repensée en raison des événements récents ayant affecté la flotte en 2024. La commune a alors imaginé un format inédit, un dîner-spectacle à la Salle des spectacles, réunissant plus de 360 participants. Au programme, un magicien talentueux qui a su captiver le public avec des tours mêlant humour et étonnement ainsi qu'un menu à choix permettant à chacun de profiter pleinement de ce moment. Entre rires, émerveillement et échanges chaleureux, l'ambiance a ravi les convives. Ils ont salué l'organisation et la convivialité qui ont fait de cette 30<sup>e</sup> édition un événement marquant et particulièrement réussi.

### Transports scolaires et abonnements Mobilis

Comme chaque année, les mois de juin, juillet et août ont été consacrés à l'organisation des transports scolaires pour la rentrée 2025–2026 ainsi qu'à l'attribution des abonnements Mobilis 2 zones. Les transports se répartissent en trois catégories :

- pour les 1–4 P, une inscription au bus scolaire en cas d'éligibilité (48 élèves)
- pour les 5–6 P, la remise d'un abonnement annuel Mobilis en cas d'éligibilité (42 élèves)
- pour les 7–11H, l'attribution d'un abonnement annuel Mobilis pour tous (517 élèves)

À cette fin, la commune collabore étroitement avec les écoles et l'AEE afin d'optimiser les trajets et le confort de chacun. Elle offre également un abonnement Mobilis à 50 % jusqu'à 20 ans dès la fin de la scolarité obligatoire (678 jeunes). Cette année, le principal changement a été la révision des cartes géographiques, afin de supprimer des zones grises et d'optimiser le service.



### **Inauguration des bâtiments A et D du collège de Bois-Murat**

L'inauguration du collège de Bois-Murat, le 10 mai 2025, a réuni les autorités communales, les partenaires, les équipes éducatives et de nombreux habitants pour une journée rythmée par une cérémonie officielle et des découvertes et festivités sous un soleil radieux. Le matin, une partie officielle a rassemblé les invités autour de discours mettant en valeur l'importance de ce nouvel établissement. Une visite des locaux a ensuite permis de découvrir les espaces de vie de l'école. Puis, un apéritif convivial a offert un moment d'échanges chaleureux. L'après-midi ont eu lieu les portes ouvertes. Les écoles, les UAPE, les PPLS, la bibliothèque, le CAP, l'association ACTE et la commune ont uni leurs forces pour proposer ateliers, animations, expositions et rencontres. Les familles ont ainsi découvert ce lieu central d'apprentissage et de partage dans la joie et les éclats de rire.

### **Devoirs surveillés et réfectoire scolaire : fréquentation en hausse**

Les devoirs surveillés ont lieu dans dix salles réparties entre trois collèges différents. Cette année scolaire, 151 inscriptions ont été enregistrées, soit une augmentation de 26 élèves par rapport à l'année 2024–2025. En raison de cette hausse, une liste d'attente a été mise en place. En effet, cinq demandes n'ont pas été satisfaites.

Au cours de l'année 2025, 20 797 repas ont été servis au réfectoire scolaire, soit une augmentation de 814 repas par rapport à 2024. Cette progression notable s'est traduite certains jours par un dépassement d'environ 20 places de la capacité du réfectoire (180 places). Le 27 novembre 2025, 22 parents d'élèves ont pu partager un souper, offert par la Municipalité, identique au repas des enfants. Cette expérience a permis aux parents de mieux comprendre l'organisation du service et le déroulement des repas au sein de l'établissement.

### **Révision des soutiens aux organisations à but social et non lucratif**

La commune accorde, sur demande, des subventions à des organisations sociales et sans but lucratif. En 2025, 27 organisations ont été soutenues pour un total de CHF 24 870.–. Afin de clarifier et rendre encore plus transparent ce processus, un projet de refonte de la politique de subventionnement communal a été initié en 2025. La commune souhaite évaluer l'impact sur le nombre de personnes touchées et les publics prioritaires et ainsi fixer la subvention avec cohérence et équité. Le projet se poursuivra début 2026, afin d'appliquer des critères pour l'ensemble des subventions versées par la commune.

## Sports

<b>Nombre d'EPT:</b>	0,6
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	1

L'année 2025 a été marquée par une dynamique renouvelée dans le domaine du sport communal. La Commune a poursuivi son engagement en faveur de la promotion de l'activité physique et du sport, du soutien aux sociétés sportives et du développement de projets adaptés à l'ensemble de la population dans une optique de santé, de bien-être et de cohésion sociale.

### Renforcement de la politique sportive communale

L'année 2025 a marqué un tournant pour la politique sportive communale, avec la mise en place, en janvier 2025, d'une première fonction spécifiquement dédiée au sport. Cette évolution reflète la volonté de la Municipalité de renforcer son engagement en faveur de l'activité physique et de mieux structurer le développement de l'offre sportive sur le territoire communal. En se dotant de ressources dédiées, la Municipalité affirme son ambition d'encourager la pratique sportive pour tous, de soutenir les sociétés locales et de favoriser l'émergence de nouveaux projets et initiatives.

Cette organisation vise à consolider une dynamique plus coordonnée et plus attentive aux besoins du tissu associatif, tout en répondant aux attentes de la population dans son ensemble. Elle s'inscrit dans une stratégie de développement de la politique sportive communale, fondée sur la valorisation des infrastructures existantes et l'encouragement à une forte participation aux activités physiques et sportives proposées sur le territoire.

### Rencontres avec les sociétés sportives locales

En mars 2025, une rencontre a été organisée avec l'ensemble des sociétés sportives. Cette séance a permis de présenter l'organisation mise en place, d'exposer les projets liés au domaine du sport ainsi que les grandes lignes du développement de la politique sportive communale. Cet échange a constitué une étape importante dans l'instauration d'un dialogue pérenne, structuré et constructif entre la Commune et le tissu associatif sportif. Il marque le début d'une collaboration renforcée, orientée vers une meilleure coordination des actions, une communication plus fluide et une compréhension partagée des enjeux et objectifs à venir.

### Gym Poussette

L'activité Gym Poussette a rencontré en 2025 un succès particulièrement réjouissant avec une participation moyenne de 17 familles. Destinée aux parents accompagnés de jeunes enfants, cette initiative offre un cadre propice à la reprise d'une activité physique tout en tenant compte des réalités familiales. Elle favorise également la création de liens sociaux entre les participants et contribue à l'intégration des nouvelles familles au sein de la vie communale. L'enthousiasme suscité témoigne de la pertinence de cette offre et encourage son développement futur et sa pérennisation.

### Subventions pour les sociétés sportives

Cette année encore, la commune a octroyé des subventions aux clubs sportifs d'Épalinges et la gratuité de la location de ses salles. Ces aides financières, prioritairement destinées à la formation des juniors, sont considérées comme un pilier essentiel du développement sportif. Par ce biais, la commune contribue à renforcer la qualité de l'encadrement, à assurer la pérennité des structures associatives et à favoriser l'engagement des jeunes dans une pratique sportive régulière.



# Énergie, mobilité, durabilité, bâtiments, ressources humaines



**Responsable du dicastère** — Marisa Dürst  
**Suppléante** — Brigitte Crottaz

## Architecture et bâtiments communaux

### Missions du Service

- > S'occuper de la construction, de la rénovation et de la gestion des bâtiments communaux
- > Entretien des locaux et assurer le suivi des modifications effectuées à la suite des demandes des utilisateurs
- > Garantir le fonctionnement des installations techniques et optimiser leur consommation d'énergie
- > Organiser également les procédures de concours pour les projets d'architecture et assurer le pilotage des mandataires, qu'ils soient architectes ou spécialistes
- > Gérer la conciergerie

<b>Nombre d'EPT:</b>	20,49
	(dont 1,2 EPT externalisé ~5,86%)

La commune gère 58 000 m<sup>2</sup> de surfaces et assure 1250 interventions urgentes, garantissant sécurité et confort. Le Secteur conciergerie et bâtiments s'adapte aux imprévus et modernise les infrastructures. Ses actions privilégient la durabilité, l'efficacité énergétique et la réutilisation des ressources, avec une approche innovante et économique, attentive à la maîtrise des coûts publics.

### Nouvelle caserne SDIS, modernisation des infrastructures sportives

La nouvelle caserne SDIS, projet phare, a été livrée conformément aux priorités fixées. Les travaux de rénovation, d'agrandissement et de réaménagement ont permis d'obtenir un volume de 4741 m<sup>3</sup>. La Salle des spectacles et l'extension dédiée à la caserne sont labellisées Minergie-P, garantissant une performance énergétique exemplaire.

Cette modernisation inclut un point de rassemblement d'urgence (PRU), assurant l'accès à l'électricité même en cas de coupure prolongée, conformément aux directives fédérales.

En parallèle, la salle de gymnastique de la Croix-Blanche a fait l'objet de travaux intensifs durant les vacances d'été, afin de limiter l'impact sur les activités scolaires. Les améliorations comprennent :

- des plafonds entièrement remplacés par un design moderne et plus insonorisé, offrant un cadre agréable et réduisant les nuisances sonores
- un nouvel aménagement intérieur pour un environnement contemporain et motivant
- le remplacement des luminaires par des LED, pour une meilleure efficacité énergétique
- l'installation d'une chaudière récupérée à Bois-Murat, illustrant l'engagement du Secteur pour l'économie circulaire

Le stade de la Croix-Blanche bénéficie d'un éclairage LED permettant une économie estimée au minimum à 30 % d'électricité par an. Enfin, le site de Bois-Murat a franchi une étape majeure dans la transition énergétique avec l'installation du chauffage à distance via les SiL, réduisant l'empreinte carbone et renforçant la durabilité des infrastructures.

**Gestion et entretien des bâtiments**

La maintenance préventive et corrective est assurée sur l'ensemble du parc immobilier, avec suivi des bâtiments assurant un haut niveau d'entretien. Les achats, la logistique et les approvisionnements (matériel, consommables, pièces) sont optimisés pour maîtriser coûts et délais et limiter les ruptures. Les installations font l'objet de mises en conformité et d'une modernisation des équipements, avec réutilisation de ressources (chaudière récupérée). Des interventions à la piscine garantissent l'exploitation, tandis qu'un système écologique de distribution d'eau équipe la Maison palinzarde. Les équipements sportifs sont entretenus et remis en état (réparation du tartan), avec contrôles réguliers, suivi des entreprises et réception des travaux. La coordination avec les Écoles, les Sports et les Affaires culturelles et manifestations permet de planifier sans interrompre les activités et d'assurer la sécurité des usagers.

**Permanence et interventions 24/7**

Une disponibilité continue est assurée pour les urgences techniques, avec 1250 interventions prises en charge (augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente). Les incidents sont traités avec réactivité, priorisés, les sites sécurisés et les usagers informés. Des exercices d'évacuation, des formations sécurité et des cours AED BLS renforcent la préparation du personnel et la protection des usagers ; les retours d'expérience sont intégrés pour améliorer les procédures. Les pannes (électricité, plomberie, chauffage, serrurerie, étanchéité) font l'objet d'une mise en sécurité immédiate et d'un suivi jusqu'au rétablissement. Des astreintes sont organisées, et la coordination avec les services scolaires, l'AAEE et le tissu associatif sportif local permet de diffuser les avis d'intervention et de mobiliser les stocks nécessaires pour rétablir rapidement le service.

**Accès et sécurité**

La gestion des accès et des clés est assurée sur l'ensemble du parc, avec 6541 programmations réalisées pour 1980 utilisateurs, via les systèmes Verso Cliq, Kaba, Mobatime, Epack et SALTO. Une administration rigoureuse des droits (attributions, reprises, audits) garantit la traçabilité, la conformité et la réduction des risques. Les profils d'accès sont progressivement harmonisés et les procédures d'arrivée et de départ standardisées, avec accompagnement des sites lors des changements et contrôles périodiques. Les badges temporaires et les accès visiteurs sont gérés au quotidien. Des communications périodiques sur la reprise et l'inventaire des clés permettent de limiter les pertes et d'améliorer leur disponibilité. Un appui technique est également apporté aux projets (salles rénovées, caserne) pour paramétrer et valider les organigrammes et autorisations.

## Énergie et durabilité

### Énergie

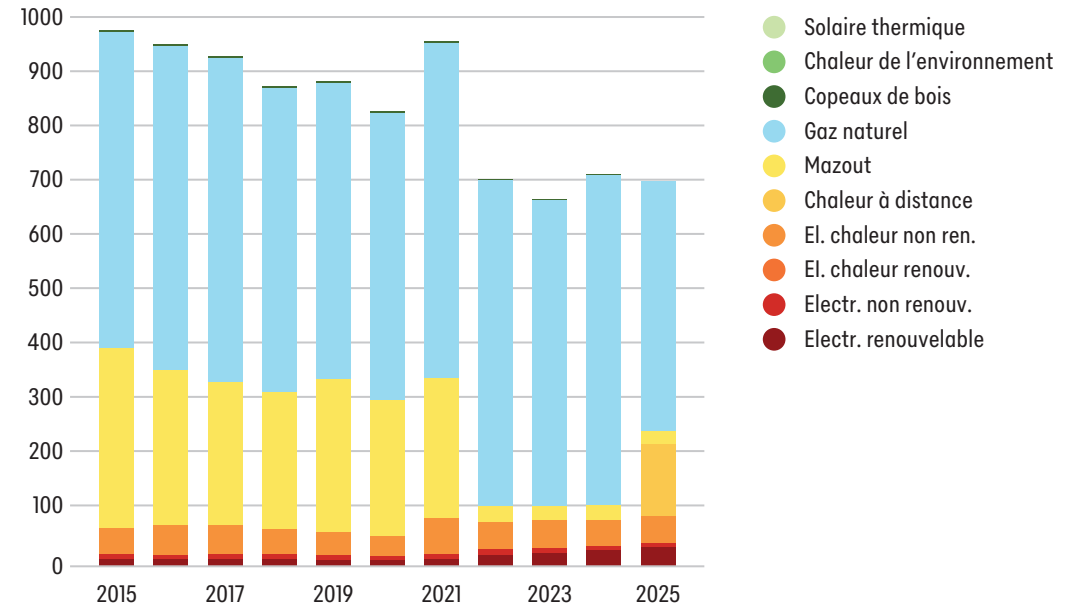
<b>Nombre d'EPT:</b>	1,9
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	2
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	2

La transition énergétique a poursuivi sa route sur le territoire et pour le patrimoine bâti communal avec des projets concrets et prometteurs : le CAD et les bornes de recharge situées au collège de Bois-Murat, l'étude de la rénovation de la chaufferie de la voirie, le financement participatif d'EPAREN S.A. et le programme Épalinges Rénove. La commune a en outre reçu le prix Minergie-Rating 2025.

#### Raccordement au chauffage à distance de l'école de Bois-Murat

Le site scolaire de Bois-Murat, composé d'un ensemble de huit bâtiments, a été raccordé au chauffage à distance lausannois (CAD) en février 2025. Ces travaux ont permis d'une part une labellisation Minergie-P des deux nouveaux bâtiments A et D, mais également de décarboner l'ensemble du site jusqu'à présent chauffé par une chaufferie au gaz d'un mégawatt. Un pas de géant a été réalisé en direction du zéro émission nette en 2040, au regard de la part des besoins en chaleur que représente ce site, à savoir 40 % des besoins de tous les bâtiments communaux. Le graphique ci-joint permet de visualiser la baisse des émissions CO<sub>2</sub> malgré la hausse de la surface chauffée (nouvelle caserne) et la permutation en mode gaz de la chaudière à bois de la voirie qui a été mise à l'arrêt par le canton. Cette baisse se poursuivra à l'avenir au rythme des rénovations des chaufferies gaz de la zone Croix-Blanche et du verdissement du mix énergétique du CAD lausannois (actuellement à 66,1 % d'énergies renouvelables).

#### Évolution 2015-2025



#### Bornes de recharge à Bois-Murat

Quatre nouvelles bornes de recharge publiques sont désormais en service à Épalinges sur le parking du collège de Bois-Murat, renforçant ainsi l'infrastructure de la commune en faveur d'une mobilité décarbonée et optimisant l'autoconsommation solaire du site. Ce développement fait écho à l'étude sur l'électromobilité du territoire, dont l'objectif est d'offrir une alternative aux usagers ne disposant pas de solutions de recharge à domicile, à l'image des locataires tributaires de leur propriétaire ou de leur régie. Au total, huit points de charge sont aujourd'hui à disposition des habitants, à un tarif préférentiel par rapport à la tarification publique.

### Étude de la rénovation de la chaufferie de la voirie

La chaufferie au bois-énergie du site de la voirie qui valorise le bois des forêts d'Épalinges a fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'un appel d'offres en vue de sa rénovation au printemps 2026. Ceci fait suite à l'obligation d'assainissement du canton, en raison d'émissions de particules fines dépassant les seuils réglementaires. Dotée d'un système de filtration des fumées, d'un système d'accumulation et de compteurs de chaleur, la nouvelle production et distribution de chaleur sera plus propre et plus performante. En outre, un plan directeur d'investissements pour l'assainissement du parc bâti communal en cours de réalisation permettra de mieux planifier et prioriser les prochains investissements de travaux couplant rénovation du bâti et des chaufferies à énergie fossile.

### Financement participatif EPAREN S.A.

Après deux campagnes de financement de 2021 et de 2023 de la centrale solaire de Bois-Murat, la commune, par l'intermédiaire de la société EPAREN S.A., a collecté la somme de CHF 250 000.– en quatre jours à peine, lors d'un nouvel appel à l'emprunt citoyen pour la réalisation de la centrale solaire photovoltaïque du collège de la Croix-Blanche et de la garderie Le Jars'din. Les futures toitures seront équipées de panneaux permettant à terme de produire un total de 100 000 kWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 30 ménages et d'approvisionner le site à hauteur de 35% de sa consommation totale. Pour le surplus d'énergie solaire, la commune étudie actuellement les opportunités pour le partager avec d'autres bâtiments communaux dans le cadre d'une communauté électrique locale.

### Programme d'accompagnement Épalinges Rénove

Dans le but de multiplier par trois le taux de rénovation, le programme Épalinges Rénove a été lancé en 2025, afin d'accompagner autant les propriétaires de villas individuelles que d'habitats collectifs ou encore de PPE, dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Ce programme apporte, en outre, les éclairages nécessaires sur les évolutions réglementaires et les intentions du futur plan d'affectation communal qui favorisera les projets alliant rénovation et densification douce. Un total de 57 propriétaires se sont inscrits pour près de 50 000 m<sup>2</sup> de surface chauffée. Cela devrait concrétiser le projet à court terme. La transition se poursuit, après un prix Minergie-Rating 2025 décerné à la commune pour son engagement de ces dernières années en faveur d'un parc immobilier performant et orienté vers la transition énergétique.

## Durabilité

<b>Nombre d'EPT:</b>	1,3
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	2
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

2025 a été une année riche en projets favorisant la durabilité à Épalinges, grâce à la pérennisation d'actions existantes et à l'intégration de nouvelles mesures concernant diverses thématiques : sensibilisation, mobilité, économies d'énergie et économie circulaire, notamment. La transition écologique et sociale se concrétise toujours plus sur le territoire palinzard.

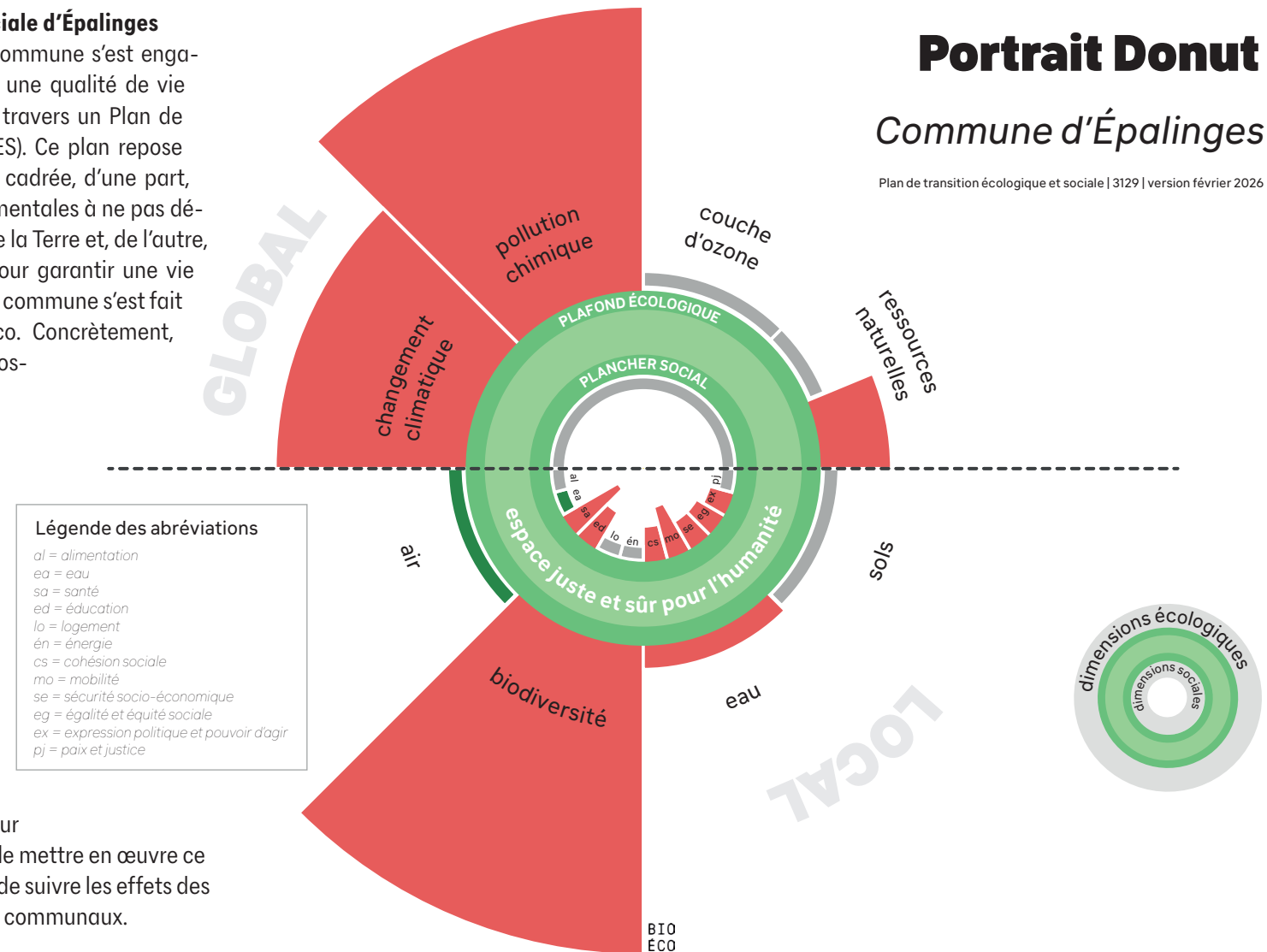
### Plan de transition écologique et sociale d'Épalinges

Déjà labellisée Cité de l'Énergie, la commune s'est engagée encore davantage pour assurer une qualité de vie à ses habitants, actuels et futurs, à travers un Plan de transition écologique et sociale (PTES). Ce plan repose sur la théorie économique du donut cadrée, d'une part, par les limites planétaires environnementales à ne pas dépasser pour préserver l'habitabilité de la Terre et, de l'autre, par les droits sociaux à respecter pour garantir une vie digne à tous. Pour élaborer ce plan, la commune s'est fait accompagner par le bureau Bio-Éco. Concrètement, le processus a débuté par un diagnostic de la situation actuelle et s'est poursuivi par l'élaboration d'un plan d'action. Ces étapes ont impliqué la Municipalité, les chefs de service, une trentaine de collaborateurs, des sociétés locales et la consultation de la population. Les Palinzards ont pu commenter et choisir des mesures et en proposer de nouvelles. À l'interne, la priorisation, la temporalité et le coût de chaque mesure retenue ont été estimés. La publication du rapport final et de sa synthèse est prévue pour le printemps 2026. Dès lors, il s'agira de mettre en œuvre ce plan à court, moyen et long terme, et de suivre les effets des mesures afin d'atteindre les objectifs communaux.

## Portrait Donut

### Commune d'Épalinges

Plan de transition écologique et sociale | 3129 | version février 2026



**Plan de mobilité scolaire Village-Chaugand**

Le plan de mobilité scolaire est une démarche participative proposée par l'Association Transports et Environnement (ATE). Il permet de sécuriser et d'améliorer les déplacements des enfants sur le chemin de l'école. Impliquer élèves, parents et corps enseignant permet d'obtenir une vision d'ensemble de la mobilité scolaire, de relever les aspects problématiques et les endroits potentiellement dangereux et de connaître les craintes et attentes de chacun en matière de mobilité. La démarche s'est concentrée sur les collèges du Village et du Chaugand. Elle a permis d'identifier plusieurs lieux à risque de degrés faible, moyen et élevé. Une liste de recommandations a été élaborée. Les mesures validées par la Municipalité seront mises en place dès 2026 et explicitées aux parents par différents moyens, notamment par le magazine de l'ATE.

**Opération Écologement**

La mesure Écologement consiste à visiter des logements en présence des locataires, à réaliser un bref diagnostic de leur consommation d'énergie, à les sensibiliser aux écogestes et à fournir gratuitement des équipements efficaces afin de réduire la consommation et le montant de la facture. Cette opération s'est déroulée dans le quartier des Croisettes en septembre 2025 avec un taux de visites de 90 %. 80 logements répartis dans quatre immeubles ont ainsi été visités. Parmi le matériel installé figurent 310 ampoules LED, 105 thermomètres d'ambiance et de réfrigérateur, 52 pommeaux de douche économiques et plus de 190 réducteurs de débit pour robinets. Les économies annuelles ainsi prévues correspondent à la consommation de chaleur, d'électricité et d'eau de respectivement 2, 12 et 20 ménages. Des kits équiwatt avec du matériel similaire sont disponibles à la commune au prix de CHF 10.–.

**Économie circulaire**

En 2025, plusieurs projets en lien avec l'économie circulaire ont été pérennisés. Les deux Répare Café annuels demeurent un rendez-vous apprécié de la population qui a vu affluer un total de 77 objets. Environ 45 % d'entre eux ont pu être réparés entièrement et 25 % partiellement. Une bourse aux vélos a été organisée pour la deuxième année consécutive en collaboration avec Pro Vélo Lausanne. Huit vélos d'occasion ont été vendus. De plus, des cours pour apprendre à effectuer soi-même des petites réparations et une formation avancée de mécanique vélo ont été proposés. Deux boîtes de collecte de smartphones, tablettes et chargeurs usagés sont toujours à disposition de la population au Greffe municipal et à la bibliothèque communale. Enfin, la subvention communale pour la réparation d'objets électroménagers ou électroniques a permis de rendre la remise en état plus attractive et abordable.

## Ressources humaines

### Missions du Service

- > Accompagner la Municipalité et les services communaux dans la gestion du personnel
- > Soutenir les collaborateurs à chaque étape de leur parcours professionnel
- > Garantir le respect du cadre légal et réglementaire en vigueur en matière de gestion du personnel
- > Contribuer au recrutement du personnel communal
- > Participer au développement des compétences et des parcours professionnels
- > Favoriser la fidélisation du personnel communal
- > Veiller à la mise en place de conditions de travail propices au bon fonctionnement de l'Administration
- > Contribuer au maintien d'une qualité élevée des prestations à la population

<b>Nombre d'EPT:</b>	2,5
<b>Nombre de contrats en CDI:</b>	2
<b>Nombre de contrats en CDD:</b>	1

L'année 2025 a été une année de transition pour le Service. Après le départ de l'ancienne cheffe de service et une période d'intérim, un changement de direction à la tête du Service est intervenu au 1<sup>er</sup> septembre. Cette étape a permis d'assurer la continuité et la reprise des dossiers en cours, notamment la révision du Statut du personnel ainsi que la politique de santé et de sécurité au travail.

### Le Statut du personnel fait peau neuve

Après plus de 30 ans, la Municipalité a décidé de revoir de fond en comble le Statut du personnel, afin qu'il soit en adéquation avec les besoins et aspirations d'aujourd'hui. Outre le fait qu'il n'est plus adapté au monde du travail actuel, ce document-cadre est largement lacunaire et ne constitue plus un outil précis pour répondre aux nombreuses questions en lien avec la gestion du personnel communal. Dans ce travail de longue haleine, la Municipalité a été accompagnée par un avocat-conseil spécialisé dans le droit du travail. Au mois de septembre, dès son entrée en fonction, la nouvelle cheffe de service a été intégrée à cette réflexion.

La première mouture doit désormais être présentée aux chefs de service, puis aux collaborateurs. Lorsque cette consultation interne sera achevée, le projet de règlement du personnel sera envoyé au canton pour en vérifier la conformité avec la loi. Il sera ensuite soumis au Conseil communal et enfin validé par le canton. En parallèle à la révision du Statut du personnel, des directives ont été créées en 2025, notamment celle relative à la protection de l'intégrité personnelle et de la personnalité. D'autres directives existantes ont été retravaillées, comme le plan de mobilité pour le personnel de l'Administration communale.

### **L'extension de Mobatime**

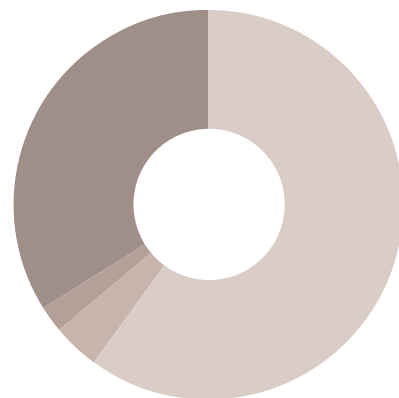
Le projet d'extension du logiciel de gestion du temps Mobatime à l'ensemble du personnel communal faisait partie des priorités répertoriées par la Charte RH élaborée en 2023. C'est désormais chose faite... ou presque. Fin 2025, cet outil a été testé par 57 collaborateurs de la Conciergerie, du Réfectoire scolaire, de la Bibliothèque, des Espaces verts, du secteur Forêts, de la Voirie et de la Déchèterie. Par ailleurs, il ne restera plus que le CAP à intégrer au premier semestre 2026. Cet automne, une timbreuse a été installée dans le bâtiment F de Bois-Murat et une autre dans le bâtiment de la Voirie 3. Grâce à l'intégration de l'ensemble du personnel communal dans Mobatime, il sera désormais plus aisé d'obtenir des indicateurs précis pour la gestion du personnel communal.

### **Santé et sécurité au travail**

En 2025, une démarche visant à renforcer la santé et la sécurité au travail a été engagée, avec l'élaboration d'une feuille de route. Unisanté a été mandatée pour former l'ensemble du personnel et les élus à la prévention des risques psychosociaux, avec des modules adaptés aux différents publics. Ces formations auront lieu en 2026. En 2025, deux employés communaux ont fait appel à la personne de confiance mise à disposition par la société Movis S.A. Par ailleurs, une collaboration avec l'IFA, Institut de médecine du travail, a été lancée pour proposer, dès janvier 2026, un programme d'ergonomie incluant des visites de sites, une brochure dédiée et des formations. Enfin, durant l'automne, 22 collaborateurs ont suivi la formation complète de *First Responder* BLS-AED.

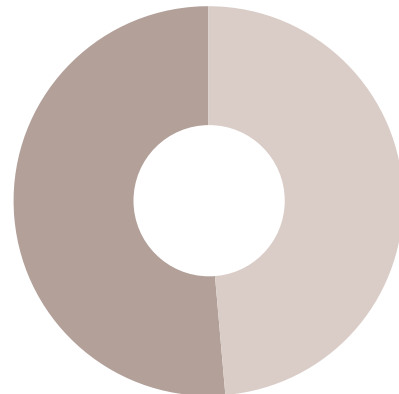
### **Personnel communal**

En 2025, l'effectif comprend 108 collaborateurs en contrat de durée indéterminée et sept en contrat de durée déterminée, quatre apprentis (deux à la Conciergerie ; deux à la Déchèterie/Espaces verts) et 61 auxiliaires (ambassadeurs de tri, surveillants, patrouilleurs, moniteurs, etc.), payés à l'heure. La répartition hommes/femmes est de 48,7%/51,3%. L'âge moyen est de 43,6 ans et l'ancienneté moyenne de 8,4 ans. Les jubilés concernent deux collaborateurs pour dix ans de service, six pour 15 ans, un pour 20 ans, deux pour 25 ans et un pour 35 ans. Cette année, 28 recrutements ont eu lieu (5 CDD, 11 CDI et 12 auxiliaires). Douze collaborateurs ont quitté la commune, dont deux départs à la retraite.



### Répartition type de contrat

- CDI 108
- CDD 7
- Apprentis 4
- Auxiliaires 61



### Répartition hommes/femmes

- Hommes 56
- Femmes 59

# Relations intercommunales et relations externes

## Relations intercommunales

### Union des communes vaudoises (UCV)

Le rapport d'activité 2024 de l'UCV est disponible sur leur site internet [www.ucv.ch/accueil](http://www.ucv.ch/accueil)



### Lausanne Région

Le rapport d'activité 2024 de Lausanne Région est disponible sur leur site internet [www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites](http://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites)



### Service de protection et sauvetage Lausanne

Le rapport d'activité 2025 de la protection civile est disponible sur notre site internet [www.epalinges.ch/vie-politique/municipalite/rapports-de-gestion/rg2025](http://www.epalinges.ch/vie-politique/municipalite/rapports-de-gestion/rg2025)



## Relations externes

### Association régionale pour l'action sociale de l'Est lausannois – Oron – Lavaux (ARASELOL)

[www.arasoronlavaux.ch](http://www.arasoronlavaux.ch)



### Association Les Palinzâges

[www.lespalinzages.ch](http://www.lespalinzages.ch)



### Association d'Accueil de l'Enfance d'Épalinges (AEE)

[www.aee-epalinges.ch](http://www.aee-epalinges.ch)



### Fondation Épalogements

### Observatoire de la cohabitation

[www.epalinges.ch/observatoire-de-la-cohabitation](http://www.epalinges.ch/observatoire-de-la-cohabitation)



### CLE – La société coopérative d'Épalinges d'utilité publique sans but lucratif

[www.cle-epalinges.ch](http://www.cle-epalinges.ch)



# Annexes

## États des propriétés communales (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Places-jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
441	8		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux			2 163		2 163	2 400.00		FI
444	8		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible	6	182	795	4 292	5 275	3 900.00		FO
466	13-4	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	64	4 186			4 250	0.00		
480	12		La Croix-Blanche	Forêt			697	645	1 342	700.00		FO
484	27		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1 829	2 567	1 300.00		FO
489	28		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1 329	700.00		FO
490	28		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947	500.00		FO
494	28	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de commune, locaux Service du feu	1 988	4 625	1 077	3 498	11 188	0.00		
507	28	Ch. Mon-Repos 9 – Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1 002	1 846	3 839		6 687	0.00		
515	28	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1 084	2 830	2 577		6 491	0.00		
519	28		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452	0.00		
532	28	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route, trottoir et couvert TL		907			907	0.00		FI
533	28	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828	0.00	oui	FI
535	22		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit voirie	19	3 194	443	209 387	213 043	117 000.00		FO
536	22		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629	300.00		FO
538	32		En Malinjaumaz	Forêt				6 732	6 732	3 400.00		FO
539	31		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559	0.00		
546	25		Au Grand-Chemin	Forêt				5 373	5 373	2 700.00		FO
547	31		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474	200.00		FO
548	31		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484	200.00		FO
549	25		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620	500.00		FO
574	31		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de La Cabolétaz			675		675	0.00		

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Places- jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
575	31	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1 347	992	25 198		27 537	0.00	oui	FI
581	31	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2 306		2 672	1 069 000.00		FI
588	28		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3 529		3 532	3 600.00		FI
590	28	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route et trottoir	260	43			303	0.00		FI
597	20	Ch. de la Jaquière		Propriété de Mme Rod Paulette Louisa (Porchet), 10.06.1933		91			91	0.00		FO
639	27	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3 123		4 548	668 000.00		FI
701	27-20		En Praz Bin	Zone villa II		153	9 319		9 472	955 000.00		FI
715	33		Au Village d'Epalinges	Collège	220	398			618	0.00		
718	33		Au Village d'Epalinges	Fontaine		36			36	0.00		
722	11		A la Pierraz	Forêt (inconstructible - extension bois)		861	226	9 913	11 000	5 400.00		FO
723	7		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4 850	4 850	2 400.00		FO
737	11	Propriétaire : Bourse des pauvres d'Epalinges	À l'Epenaz	Bourse des pauvres d'Epalinges (zone villa I)		138	2 554	1 101	3 793	166 000.00		FI
776	14- 2-5	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	363	6 524	13 637	55 774	76 298	998 000.00		FI-FO
795	14		Le Bois-de-Ban	Forêt				3 434	3 434	1 800.00		FO
798	14-10	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	215	4 394		57 875	62 484	0.00		
802	14		À la Biollaz	Tennis		2 780		35	2 815	0.00		
803	14		À la Biollaz	Forêt				950	950	500.00		FO
804	14		À la Biollaz	Forêt				1 117	1 117	600.00		FO
839	6		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			493	1 206	1 699	1 200.00		FI
849	14		En Ballègue	Forêt				5 927	5 927	3 000.00		FO
854	14		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1 749		1 749	230 000.00		FI
862	14		En Ballègue	Forêt				8 305	8 305	4 200.00		FO
863	14		En Ballègue	Forêt				4 699	4 699	2 300.00		FO

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Places- jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
863	14		En Ballègue	Forêt				1 566	1 566	800.00		FO
870	14		En Ballègue	Forêt				1 582	1 582	800.00		FO
876	14		En Ballègue	Forêt				6 771	6 771	3 400.00		FO
877	14		En Ballègue	Forêt				1 811	1 811	900.00		FO
878	14		En Ballègue	Forêt				3 915	3 915	2 000.00		FO
879	14		En Ballègue	Forêt				4 839	4 839	2 400.00		FO
880	14		En Ballègue	Forêt				5 956	5 956	3 000.00		FO
882	14		En Ballègue	Forêt				4 025	4 025	2 000.00		FO
883	13		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, paturage			924	78 474	7 398	40 000.00		FO
906	32	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2 510	295		3 390	0.00		
918	28	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1 286	6 929		8 262	0.00		
945	12		Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure		2 423	9 224	14 039	25 686	13 000.00		FO
946	8		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		17	1 984	769	2 770	2 400.00		FI
1030	3	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108	0.00		
1102	8		Les Planchamps	Pré-champ			95		95	0.00		
1105	22		Les Dailles	Forêt, pré-champ				960	960	700.00		FO
1147	27		La Girarde	Zone villa II			2 640		2 640	265 000.00		FI
1405	28	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1 234			1 759	0.00	oui	FI
1558	15		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 967	1 313	4 280	2 200.00		FO
1626	31	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2 877	1 362	7 173	11 646	0.00		
1928	14		À la Biollaz	Tennis			3 019	34	3 053	0.00		
1934	32	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1 115	815		2 310	0.00		
2029	28	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35-37- 39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Epalcentre (-> 25.03.2086)	2 886	1 410			4 296	140 000.00	oui	FI

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
2030	28	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1 443	745			2 188	89 000.00	oui	FI
2574	24-25		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316	11 000.00		FO
2582	20	Praz-Séchaud	Les Planches				1 452		1 452	0.00		
2614	12	Ch. du Chaugand				38			38	0.00		
2615	10	Ch. du Bois-de-Ban				7			7	0.00		
2726	20	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3 267			3 267	0.00		
2731	20	Ch. de la Cabolétaz				360			360	0.00		
2732	31	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3 419	659		4 078	0.00		
2737	21-22		Les Dailles	Forêt, jardin		537	727	34 859	36 123	18 000.00		FO
2852	32	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2 935			3 060	0.00		
2881	31		Le Grand-Chemin			502	249		751	0.00		
2888	5	Ch. des Croisettes				1 213			1 213	0.00		
2900	10	Au Ruisseau-Martin		Forêt du Chaugand - diminution P. 839		37		1 190	1 227	600.00		FO
2902	10	Le Chaugand		Forêt du Chaugand - diminution P. 776				196	196	100.00		FO
2908	7	La Pierraz		Ex Bourse des pauvres - diminution P. 737			20	31	51	0.00		
2952		Chemin de la Jaquière				15			15	0.00		
<b>Totaux</b>					<b>25 014</b>	<b>126 292</b>	<b>178 865</b>	<b>712 478</b>	<b>1 041 649</b>	<b>6 511 300</b>		

## Propriétés communales en dehors d'Épalinges

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Places-jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
2865	2045	<b>Le Mont-sur-Lausanne</b> Penau	La Pichollette	Forêt				10 552	10 552	5300		FO
376 1257	6	<b>Leysin</b>	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637	0 800000		HB HB
3507	2105	<b>Bourg-en-Lavaux</b> Épesses	Les Dares	Vigne	5		2810		2815	37000		Fi
<b>Totaux</b>					<b>212</b>	<b>471</b>	<b>2810</b>	<b>10 552</b>	<b>14 045</b>	<b>842 300</b>		

Pour mémoire (hors bilan – donation à la Fondation Épalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Folio	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Places-jardin	Champs	Bois	Surface totale	Estimation fiscale	DDP	Patrimoine
501	28	<b>Fondation Épalogements protégés</b>  Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Ingvar Kamprad) – Épalogements protégés	545	86	589		1220	6 785 000		HB
<b>Totaux</b>					<b>545</b>	<b>86</b>	<b>589</b>	<b>0</b>	<b>1220</b>	<b>6 785 000</b>		
<b>Commune d'Épalinges</b>					<b>25 226</b>	<b>126 763</b>	<b>181 675</b>	<b>723 030</b>	<b>1 055 694</b>	<b>1 055 694</b>	<b>7 353 600</b>	
<b>Fondation Épalogements protégés</b>					<b>545</b>	<b>86</b>	<b>589</b>	<b>0</b>	<b>1 220</b>	<b>1 220</b>	<b>6 785 000</b>	
<b>Totaux généraux</b>					<b>25 771</b>	<b>126 849</b>	<b>182 264</b>	<b>723 030</b>	<b>1 056 914</b>	<b>14 138 600</b>		

# Glossaire

## Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance d'Épalinges
ACV	Archives cantonales vaudoises
AED	<i>Automated External Defibrillator</i> (défibrillateur automatique externe)
AGEV	Association de communes en charge de la gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
ARASELOL	Association régionale pour l'action sociale de l'Est lausannois - Oron - Lavaux
ASSS	Association suisse des services des sports
ATE	Association Transports et Environnement
BLS	Basic Life Support (réanimation de base)
CAD	Chauffage à distance
CAJE	Centre d'Animation des Jeunes d'Épalinges
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CCDIS	Commission consultative cantonale en matière de défense incendie
CDAP	Cour de droit administratif et public (VD)

CDD	Contrat de durée déterminée
CDI	Contrat de durée indéterminée
CGN	Compagnie Générale de Navigation
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy
CLE	Coopérative du logement à but social
COMMUNEapp	Application communale « COMMUNEapp »
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes (VD)
DGTL	Direction générale du territoire et du logement (VD)
EHL	École hôtelière Lausanne
EMS	Établissement médico-social
EPT	Équivalent plein temps
FEED	Fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité

## Liste des abréviations

LADA	Logements adaptés avec accompagnement
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LEne	Loi fédérale sur l'énergie
LGD	Loi cantonale sur la gestion des déchets
LIFT	Partenariat entre les écoles et les entreprises visant à aider les élèves à apprivoiser le monde professionnel
OEJS	Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales
OP	Ordonnances pénales
OVAM	Office vaudois de l'assurance-maladie
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PAcom	Plan d'affectation communal
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POCAMA	Portail cantonal des manifestations
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

PRU	Point de rassemblement d'urgence
RF	Registre foncier
RH	Ressources humaines
RLATC	Règlement d'application de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
RPAC	Commission consultative cantonale de la prévention des accidents dus aux chantiers
SDCL	Schéma directeur Centre Lausanne
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SPSL	Service de protection et sauvetage Lausanne
STEP	Station d'épuration des eaux de Lausanne
SiL	Services industriels de Lausanne
TMR	Transports à mobilité réduite
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
VIDIS	Vision intégrée de la défense incendie et de secours

**Conception graphique  
et mise en page**

Imprimés Services Sàrl

[www.imprimes-services.ch](http://www.imprimes-services.ch)

Imprimé dans le canton de Vaud

imprimé en  
**suisse**

